MAGAZINE - FÉVRIER 2015 - N°145

Vivre à Maisons-Laffitte

Un nouveau départ !

www.maisonslaffitte.fr

Des séjours pour tous, des départs de toute la France et des prix qui donnent envie de partir sans aucun compromis sur la qualité : tous les ingrédients pour des vacances réussies !

NOUVELLES FRONTIERES

79 RUE DE PARIS - MAISONS-LAFFITTE - 78600

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h30 à 20h - maisonslaffitte.nf@nouvelles-frontieres.fr - Tél. 01 78 64 10 64

A2BCD

Une équipe professionnelle
à votre service
depuis 40 ans
sur votre commune
1974-2014

MAISONS-LAFFITTE

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

12, pl. du Marché
01 39 12 16 20

GERANCE LOCATION TRANSACTION

1, rue d'Achères
01 34 93 99 11

Marie Aimée

LINGERIE FÉMININE - PRÊT-À-PORTER

Amoureux de Maisons-Laffitte
et d'ailleurs,
Marie Aimée
vous offre un très grand choix
de lingerie de marque
pour la Saint-Valentin

Tél : 01 39 62 06 16
Dimanche 10h30-13h

7, Avenue de Longueil
78600 MAISONS-LAFFITTE

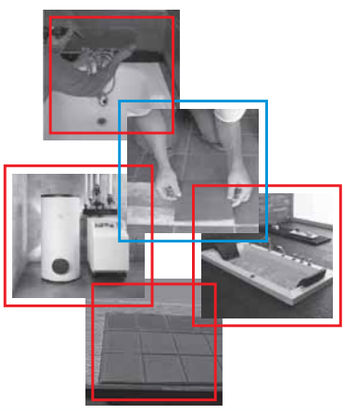

GERTOP POLYTECHNIQUE

Plomberie - Sanitaire - Vente de pièces détachées (en stock ou sous 48h)
Carrelage - Couverture - Climatisation - Chauffage toutes énergies
Entretien de chaudières - Energie renouvelable

4, av. de Saint-Germain 78600 MAISONS-LAFFITTE

Tél. 01 39 62 08 50

Fax : 01 39 62 99 67 - E-mail : gertop.polytechnique@wanadoo.fr

sommaire

MAGAZINE - N° 145 - Février 2015

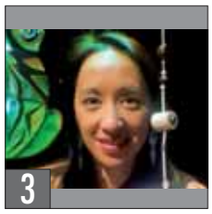

À l'affiche 2-6

- « On ne badine pas avec l'amour »
- « D'une île à l'autre »
- « Apprivoiser les écrans et grandir »
- L'actualité de la bibliothèque, du consevatoire, du cinéma et du château de Maisons

Infos Jeunes 7

- L'actu de l'Espace Jeunesse

À la loupe 8-19

- Trophées Sport 2014
- Détecteurs de fumée : obligatoires !
- Les aides sociales facultatives
- Le CHC, un nouveau départ

Chronique historique 20-21

- De l'Hôpital des Jockeys au CHC

Pleins feux sur... 22-23

- La solidarité en commun

Associations 24-25

Côté économie 26

Informations municipales 27-31

- Cérémonie des Vœux 2015
- Infos pratiques

Agenda du mois 32

Tribunes libres 3e de Couv.

Allô,
Monsieur le Maire !
Le lundi de 11h à 12h
01 39 62 38 58

www.maisonslaffitte.fr

Éditeur : Ville de Maisons-Laffitte – Directeur de la publication : Jacques MYARD, Maire de Maisons-Laffitte et Député des Yvelines – Co-directeur de la publication : Jacques BARREAU, Maire-Adjoint de Maisons-Laffitte – Secrétariat d'édition : Catherine DIEUX – Service municipal de la Communication – 01 34 93 13 32 – Mise en page/Photogravure/Imprimerie : IME by Estimprim – 03 81 84 11 78 – Régie publicitaire : Anne BODERE – 01 34 93 13 35 Photos : Argos/DR – Distribution : dans les boîtes aux lettres et chez les commerçants – Correspondance : Monsieur le Maire Hôtel de Ville – 48, avenue de Longueil 78 605 Maisons-Laffitte cedex – Tirage : 15 000 exemplaires.

édito

Jacques MYARD
Maire de Maisons-Laffitte
Député des Yvelines

Vivre ensemble

La France vient de vivre des événements qui posent une seule question, fondamentale : avons-nous encore la volonté du vivre ensemble ?

Comment ne pas en douter lorsque de jeunes adultes qui ont grandi sur notre sol, sont allés à l'école de la République, basculent dans le fanatisme religieux et tuent sans état d'âme.

La volonté du vivre ensemble constitue à la fois l'axiome de base et l'objectif d'une société civilisée au-delà des origines, des engagements philosophiques, religieux et politiques de chacun.

Le vivre ensemble constitue bien le socle des relations apaisées entre tous les citoyens. À cette fin, la laïcité est l'une des règles à faire respecter.

Certains croyants redoutent et réfutent la laïcité mais elle est la condition pour ne pas s'exclure mutuellement au nom de sa propre croyance.

La laïcité n'est pas l'ennemie des religions, bien au contraire, elle garantit la liberté de conscience de chacun en préservant l'espace public des affrontements religieux. C'est la raison même de la paix sociale.

Les assassins djihadistes veulent imposer par la force leur loi religieuse, la charia, à la société civile. Ce n'est pas acceptable.

Nous devons défendre nos lois avec détermination. C'est notre propre faiblesse et pusillanimité qui leur a permis de se développer.

Il est regrettable que le laxisme des autorités publiques pour éviter tout incident – le « pas de vagues » – leur ait permis de croire qu'ils pouvaient tout faire en suscitant la peur, la haine.

Gardons-nous du piège de l'amalgame et de les confondre avec les musulmans qui veulent vivre en paix, à charge pour eux et leurs représentants de « faire le ménage » en interne.

Mais regardons la réalité en face. Nous devons nous ressaisir et défendre notre liberté et notre volonté du vivre ensemble, si besoin est, les armes à la main.

N'oublions pas que l'Histoire demeure tragique.

À nous de relever le défi.

Très cordialement.

Une adresse à retenir :
http://bibliotheque.maisonslaffitte.fr
Elle vous permet d'accéder au nouveau site internet de la bibliothèque où vous attendent de nombreuses informations et où vos recherches dans le catalogue se feront plus facilement et rapidement grâce à des outils plus attractifs.
À consulter sans modération !

Bibliothèque municipale
Entrée place du Maréchal Juin
01 34 93 12 91

« L'ombre de la vallée »

Samedi 7 février à 15h30

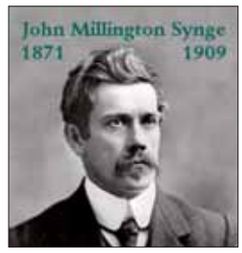

Spectacle d'après la pièce de John Millington Synge
Par Dominique BIRIEN, Compagnie de la Mine d'Or

Dans une petite chaumière irlandaise au milieu d'une grande vallée, se joue une farce maussade, celle que Daniel Burke fait à sa femme, Nora, en se faisant passer pour mort.

Une comédienne seule en scène donne la réplique à trois voix d'hommes enregistrées, associant la saveur d'un drôle de langage poétique à des effets sonores spatialisés. De cette expérience naît une forme de trouble supplémentaire... Quelle est la vérité ? Est-ce que tout se passe uniquement dans la tête de Nora ? Le sentiment d'exil peut-il survenir à vingt centimètres de sa porte ?

Entrée libre dans la limite des places disponibles – Durée : 50 mn – Adultes
Bibliothèque municipale

L'Heure du Conte

Tous les mercredis à 15h30 (sauf pendant les vacances scolaires), la section Jeunesse de la bibliothèque municipale propose une Heure du Conte. **Pour les séances signalées par une étoile, une inscription préalable est nécessaire, réservée aux enfants titulaires d'une carte de bibliothèque.** Vous pouvez réserver votre place par téléphone au **01 34 93 12 88** (à partir de 9h) ou sur place (section Jeunesse), à la date indiquée dans la programmation.

Mercredi 4 février

« Happy hippo » pour les 3 - 6 ans

Un drôle d'animal s'est invité cet après-midi. Dans ses aventures on apprend qu'il aime les bisous, les chansons mais surtout les jeux d'eau. Normal pour un hippopotame.

* Mercredi 11 février

Spectacles de marionnettes à fil par Christian et Christiane Jouanneau, pour les 4 - 7 ans

- À 15h30 : « Le petit chaperon rouge »

La version des frères Grimm du Petit chaperon rouge. La petite fille doit porter une galette et une bouteille de vin à sa grand-mère. Elle part donc sans se méfier à travers la forêt, mais sur son chemin elle rencontre le loup. Heureusement le chasseur n'est jamais bien loin...

- À 16h : « Le loup et les sept chevreaux »

Une chèvre se prépare à aller chercher de quoi manger dans la forêt. Avant de partir, elle réunit ses sept chevreaux et les met en garde contre le loup : celui-ci sait se déguiser, mais ils pourront le reconnaître à sa grosse voix et à ses pattes noires. Les petits promettent de se méfier et la mère s'en va, rassurée. Mais les chevreaux sauront-ils déjouer les ruses du loup ?

Inscriptions à partir du 28 janvier, pour le premier OU le second spectacle.

Soirée « polar » avec le conservatoire

Samedi 7 février à 17h, salle Malesherbes

Des ensembles de **saxophone, clarinette, trompette et harpe** et les élèves de la classe d'**Art Dramatique** du Premier Cycle proposent une soirée sur le thème du Polar. Agatha Christie, Edgar Poe, Dan Brown... Ces auteurs permettront aux comédiens et aux musiciens de se jouer des clichés du roman policier.
Venez nombreux !

RENSEIGNEMENTS
Conservatoire de musique et d'art dramatique M. Rostropovitch
38 avenue de Saint-Germain – 01 34 93 80 85
conservatoire@maisonslaffitte.fr

D'une île à l'autre

Mercredi 11 février à 15h30, salle Malesherbes

Berceuses des îles du monde par Séréna Fisseau et Fred Soul
Chant et narration : Séréna Fisseau – **Percussions et chœurs :** Fred Soul
Mise en scène : Olivier Prou – **Création lumière :** Flore Dupont
Ombrelle : Raphaël Vassilieff

Chaque soir, la maman de Nina lui dit bonsoir et sort de sa chambre. Puis Nina reste seule : pas moyen de fermer l'œil... C'est ainsi qu'elle rencontre Nyamuk le moustique, qu'elle apprivoise au fil des jours. Celui-ci va lui donner une nouvelle recette pour s'endormir, à partir des objets qui se trouvent dans la chambre. Chaque soir s'ouvre ainsi un imaginaire différent, la découverte d'un nouveau personnage, d'un nouveau paysage, en lien avec une île nouvelle... À chaque fois les objets rencontrés sont empreints des musiques et des chants liés aux îles traversées.

Durée : 35 mn – Pour enfants de 3 à 6 ans
Tarifs : plein 6 €, réduit 4 €, groupe scolaire et élève mineur du Conservatoire 3 €
Spectacle présenté par La lune dans les pieds.

Un spectacle pour le jeune public

© D. Krüger

Marie Tudor

Vendredi 6 mars à 20h45
Salle Malesherbes

D'après le drame de Victor Hugo (1802 - 1885)
Adaptation et mise en scène : Pascal Faber, assisté de **Sophie Lepionnier**
Avec Pierre Azéma, Séverine Cojannot, Florence Le Corre ou Flore Vannier-Moreau, Pascal Faber ou Sacha Petronijevic, Frédéric Jeannot ou Stéphane Dauch, Pascal Guignard ou Christophe Borie

« Il y a deux manières de passionner la foule au théâtre : par le grand et par le vrai. »
Victor Hugo, préface de Marie Tudor.

Pensez à réserver !

Le drame passionnel de Victor Hugo met en scène une reine, une femme, déchirée entre l'amour et la haine, le pardon et la vengeance, la fidélité et la trahison.
La pièce s'ouvre sur un lord anglais déclarant *« Il faut que ce damné italien ait ensorcelé la reine »* et se termine sur Simon Renard, légat impérial représentant le prince d'Espagne, proclamant *« J'ai sauvé la reine et l'Angleterre »*. Entre ces deux phrases, tout au long des trois journées qui constituent ce drame populaire, nous assistons à la chute programmée, méthodique, presque mathématique, de Fabiano Fabiani, favori et amant de la reine qui cristallise toutes les haines. Au drame amoureux se superpose une tragédie où le véritable enjeu est la prise de pouvoir.

Durée : 1h40 – Places numérotées
Tarifs sans abonnement : plein 27 € (2e catégorie 24 €), réduit 22 € (2e catégorie 19 €), groupe scolaire et élève mineur du Conservatoire 12 €
Production : Sole Levante Productions – Compagnie 13

RÉSERVATIONS
Service culturel
39 avenue Longueil (1er étage)
01 34 93 12 84
centre.culturel@maisonslaffitte.fr

Vendredi 6 février à 20h45
Salle Malesherbes
« On ne badine pas avec l'amour »
d'Alfred de Musset
Dernières places à saisir !

Deux histoires vraies à L'Atalante

« Quand on s'inspire du réel, on se met à l'abri des clichés et l'on peut construire des intrigues qui ont une véritable originalité. »
Vincent Garenq

En février, L'Atalante vous présente deux films inspirés de faits réels : *L'Enquête* et *American Sniper*

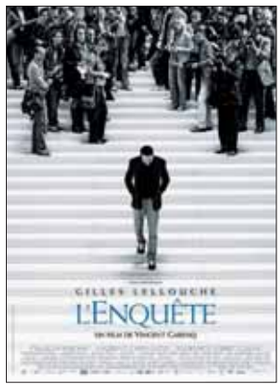

Bradley Cooper et Clint Eastwood sur le tournage de *American Sniper*

L'enquête, thriller de Vincent Garenq

Avec Gilles Lellouche, Charles Berling, Laurent Capelluto

Sortie nationale le 11 février à L'Atalante

Vincent Garenq n'en est pas à son coup d'essai avec les films inspirés d'affaires judiciaires, puisqu'en 2011, il réalisa ***Présumé Coupable***, autour de l'affaire d'Outreau. Son nouveau film, qui s'inspire des deux ouvrages du journaliste Denis Robert, *Révélation$* et *La Boîte Noire*, nous plonge au cœur de la machination politico-financière baptisée « l'affaire Clearstream » qui va secouer la Ve République.

American Sniper, biopic de Clint Eastwood

Avec Bradley Cooper, Sienna Miller, Kyle Gallner

Sortie nationale le 18 février à L'Atalante, en version originale

American Sniper s'inspire de la vie et du livre autobiographique de Chris Kyle, sous-officier de la marine américaine et redoutable tireur d'élite des Navy SEAL qui aurait tué plus de 200 personnes au cours de la guerre d'Irak. Envoyé dans le but de protéger ses camarades, surnommé « La légende », il participe à quatre batailles décisives parmi les plus terribles de la guerre en Irak, s'imposant ainsi comme l'incarnation vivante de la devise des SEAL : *Pas de quartier* ! Mais en rentrant au pays, Chris prend conscience qu'il ne parvient pas à retrouver une vie normale.

Et aussi...

• **Opéra sur grand écran : jeudi 5 février à 20h30**
Les Opéras/Ballets se suivent et ne se ressemblent pas ! C'est le **théâtre San Carlo de Naples** qui inaugure l'année 2015, en offrant aux spectateurs français le plus beau spectacle de son calendrier : ***Aïda* de Verdi**. Cet opéra est le second à être diffusé dans le cadre de la **1re Saison *All'Opera* au cinéma, consacrée aux opéras les plus prestigieux de l'année en Italie**. Elle se poursuivra avec ***Les Noces de Figaro*** en direct du Théâtre Regio de Turin le **10 mars**. Puis ***Turandot*** en mai, ***Norma*** en juin et ***Don Giovanni*** en juillet.

• Pour les plus jeunes, ne manquez pas la prochaine séance **Ciné-comptine mercredi 4 février à 16h15**, animée par l'Eki Compagnie autour du film : ***Les Aventures d'Émile à la ferme***, film d'animation pour les 3-6 ans.

Cinéma L'Atalante
48 rue du Prieuré
0892 892 892
Tapez # 7835 (0,34 €/mn)
www.cineatalante.com

Conférence : « 3-6-9-12 Apprivoiser les écrans et grandir »

Mardi 10 février à 20h30, Espace Jeunesse (6 rue du Fossé)

« J'ai imaginé les repères 3-6-9-12 comme une façon de répondre aux questions les plus pressantes des parents et des pédagogues. »
Serge Tisseron

Dans le cadre du Forum Santé 2015, la Ville vous convie à la conférence-débat animée par Serge Tisseron, sur la place accordée aux écrans dans l'éducation des enfants.

« 3-6-9-12 », ces chiffres évoquent bien sûr **4 étapes essentielles de la vie des enfants :**

- **3 ans**, c'est l'admission en maternelle. Avant 3 ans, l'enfant a besoin de construire ses repères spatiaux et temporels.
- **6 ans**, l'entrée en CP. Entre 3 et 6 ans, l'enfant a besoin de découvrir toutes ses possibilités sensorielles et manuelles.
- **9 ans**, l'accès à la maîtrise de la lecture et de l'écriture. De 6 à 9 ans, l'enfant découvre les règles du jeu social.
- **12 ans**, le passage au collège. De 9 à 12 ans, il a besoin d'explorer la complexité du monde ; après 12 ans, il commence à s'affranchir des repères familiaux.

Mais ces quatre chiffres sont aussi d'excellents repères pour savoir à quel âge et comment introduire les différents écrans dans la vie de nos enfants. En effet, de la même façon qu'il existe des règles pour l'introduction des laitages, des légumes et des viandes dans l'alimentation d'un jeune enfant, il est possible de concevoir une **diététique des écrans**, afin d'apprendre à les utiliser correctement comme on apprend à bien se nourrir.

C'est ce que Serge Tisseron nous expliquera, afin qu'ensemble, nous puissions modifier notre relation aux écrans et, selon ses mots, *« inventer de nouveaux rituels »*.

Conférence-débat ouverte à tous
Accessible aux enfants à partir du CM1
Entrée libre

Serge Tisseron est psychiatre, docteur en psychologie et psychanalyste, chercheur associé HDR à l'Université Paris VII. Il a réalisé sa thèse de médecine sous la forme d'une bande dessinée (1975), puis découvert le secret de la famille d'Hergé uniquement à partir de la lecture des albums de Tintin (1983). Il est l'auteur d'une trentaine d'essais personnels.
En 2007, il imagine les repères « **3-6-9-12, pour apprivoiser les écrans** » et le « **Jeu des Trois Figures** » pour développer l'empathie et lutter contre la violence dès l'école maternelle. Il crée en 2012 le site « **memoiredescatastrophes.org**, la mémoire de chacun au service de la résilience de tous ». Il est coauteur de l'avis de l'Académie des sciences « **L'enfant et les écrans** ». Il est également photographe et dessinateur.

Renseignements
Espace Jeunesse
6 rue du Fossé
01 39 12 24 75
direction@espace-jeunesse.com

Au château de Maisons...

Prolongations !

« Lanternes magiques et fantasmagories »

Exposition prolongée jusqu'au 8 mars

À la découverte des fantômes, spectres et autres revenants du XIXe siècle...

Si vous ne l'avez pas encore fait, venez découvrir **l'histoire des fantômes et des illusions d'optique qui permettaient de les faire apparaître** grâce au parcours-exposition présenté par le Centre des monuments nationaux au château de Maisons. Il s'ouvre sur les châteaux inquiétants des romans gothiques et les spectacles de fantasmagories qui utilisaient des lanternes magiques pour faire surgir spectres et diablotins et se poursuit par l'évocation des esprits sur les scènes de théâtres, dans les spectacles de magie et dans la photographie.

Tarif : Inclus dans le droit d'entrée au monument

Visites-ateliers pour jeune public

Mercredi 11 et 18, samedi 14 et 28 février à 14h30

Pendant les vacances d'hiver, l'équipe pédagogique du château proposera aux familles et aux enfants de **5 à 12 ans** des visites-ateliers sur le thème : « **Pour la fête au château, viens fabriquer ton masque de carnaval !** ».

Tarif : 7,50 €/enfant – Réservations conseillées

Découvrir le château autrement

- Des espaces méconnus du château jusqu'à l'intrigant cabinet aux miroirs... une **visite insolite**, présentée par un guide costumé, vous est proposée **chaque premier dimanche du mois à 15h**.

  Supplément au droit d'entrée : 4 €, gratuit pour les enfants
  Nombre de personnes limité, réservations conseillées

- **Chaque samedi et dimanche à 14h30**, a lieu une **visite commentée** destinée à tout public, d'une durée d'1h30.

  Tarif : Inclus dans le droit d'entrée au monument

Renseignements/Réservations
Château de Maisons
2 avenue Carnot
01 39 62 01 49
chateaudemaisons@monuments-nationaux.fr
www.maisons.monuments-nationaux.fr
Droit d'entrée : plein 7,50 €, réduit 4,50 €, gratuit pour les moins de 18 ans

DEPANNAGE INFORMATIQUE A DOMICILE

DOCTEUR ORDINATEUR

Assistance
Maintenance
Formation
Installation de votre matériel informatique

Devis gratuit et rapide / 100% satisfait ou remboursé
Pas de frais de déplacement

06 84 26 19 59

Sur : Maisons-Laffitte, Sartrouville, Mesnil-le-Roi, le Vésinet...

Notaires

Ne passez pas
à côté de la plaque…

…le notaire le plus
proche de chez vous

L'actu de l'Espace Jeunesse

1er Forum des Métiers de la Défense

Vendredi 6 février de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Ce premier Forum des Métiers de la Défense, organisé par le Point Information Jeunesse (PIJ) de la Communauté de Communes Maisons-Laffitte/Mesnil-Le-Roi, est destiné aux jeunes, **garçons et filles, de 17 à 24 ans,** avec ou sans diplôme. Des recruteurs de la Gendarmerie Nationale, de l'Armée de terre, de la Marine Nationale et de l'Armée de l'air répondront à toutes les questions que l'on peut se poser au sujet d'une carrière militaire. Au-delà de l'éducation militaire et de l'apport de valeurs humaines, l'armée offre de nombreuses possibilités de formations rémunérées et professionnalisantes dans de nombreux corps de métiers ainsi que des perspectives de carrières notables. Venez-vous en rendre compte par vous-même !

Pour tous renseignements sur le Forum, contactez le PIJ : 01 34 93 47 30, courriel : pij@espace-jeunesse.com
ou rendez-vous sur la page Facebook du PIJ : https://www.facebook.com/PIJ.CCMM

Formation PSC1

Vendredi 27 février

L'Espace Jeunesse organise le 27 février une session de **formation aux gestes de premiers secours** (PSC1, Prévention et Secours Civiques de niveau 1), encadrée par la protection civile des Yvelines.
10 places seulement, tarifs selon quotient familial : **inscrivez-vous vite !**

Renseignements et inscriptions : 01 39 12 24 75
ou inscription@espace-jeunesse.com

Stage de danse

Du 16 au 20 février
Venez rejoindre Jessie pour un stage de danse hip-hop : locking, new style, soul, steps, funky pop et autre body clap n'auront plus de secret pour vous !
Tarif : à partir de 16,20 €
selon quotient familial
Inscriptions : 01 39 12 24 75 ou animation@espace-jeunesse.com

Renseignements/Réservations

Espace Jeunesse
6 rue du Fossé
01 39 12 24 75

RD CONSEILS
06 22 69 30 42
rdconseils@outlook.com
(anglais : 06 08 55 09 19)

Conseils **indépendants** à Maisons Laffitte
Patrimoine (évolution, fiscalisation, transmission)
Problématique de la dépendance

Pour la 2e année, j'ai eu l'honneur et le plaisir d'organiser, avec l'aide précieuse du service des Sports, les Trophées Sport de Maisons-Laffitte. Une nouvelle fois, nous avons voulu honorer les sportifs qui se sont distingués au cours de la saison 2013/2014, mais aussi les dirigeants et les bénévoles qui permettent aux clubs et aux sections de l'USML de fonctionner, d'entraîner nos jeunes et nos moins jeunes (car il n'y a pas d'âge pour pratiquer un sport), leur permettant ainsi d'obtenir de bons résultats. En les découvrant, vous constaterez la diversité des disciplines sportives qui honorent notre Ville.

Les Trophées Sport 2014

Qu'il me soit permis de remercier tous ces sportifs pour leurs efforts et leurs résultats. Je souhaite que la saison en cours soit encore plus riche, tant en qualité qu'en quantité, en accueillant les Mansonniens désireux de faire du sport, malgré les difficultés pour certaines sections qui ont déjà atteint leur maximum possible dans les locaux mis à leur disposition, à titre gracieux, par la municipalité.

En début de soirée, j'ai tenu également à mettre à l'honneur **tous les agents du service Jeunesse et Sport** qui toute l'année permettent l'accès à nos belles et nombreuses structures, et ce dans les meilleures conditions. Un grand merci à eux tous.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'honorer deux femmes qui œuvrent depuis longtemps dans le sport : Sophie Mongison et Élisabeth Duforez. C'est Gérard Durozoy, président de la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif, qui a remis la Médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports à S. Mongison, directrice du Service Sport, Jeunesse et Associations de Maisons-Laffitte et sportive assidue. Je la remercie pour son action à la tête de ce service et pour l'aide qu'elle m'apporte dans mes missions d'élu.
J'ai eu le grand plaisir de remettre moi-même la Médaille d'Argent de la Jeunesse et des Sports à E. Duforez, présidente de la section Kendo de l'USML, 5e dan de Kendo, que je connais depuis une trentaine d'années et qui a été mon élève. Elle a longtemps pratiqué au niveau national et s'investit énormément pour le club de Maisons-Laffitte. Mes sincères et amicales félicitations à elles deux pour l'obtention de cette Médaille, ce qui honore notre Ville.

J'invite tous les Mansonniens à assister à la prochaine édition des Trophées Sport de la Ville afin de féliciter et remercier nos sportifs et découvrir les sports récompensés, grâce aux nombreuses démonstrations et films projetés lors de cette soirée. Rendez-vous en décembre 2015 pour cette cérémonie qui se veut une véritable fête du Sport.

Excellente année sportive à toutes et à tous !

Par Jean-Claude GIROT
Maire-adjoint délégué au Sport, à la Jeunesse, aux Associations et aux Affaires militaires

AÏKIDO

Régis BOUCHET, professeur de danse contemporaine, fait partie du club de Maisons-Laffitte depuis sa création en 1992. Il l'intègre en tant que débutant. Depuis, il a passé son brevet d'éducateur sportif 1er degré et possède actuellement son 3e dan. Il enseigne maintenant aux enfants, ados et adultes ainsi qu'aux personnes handicapées, il a formé 3 assistants enseignants et fait passer des grades tous les ans. De bonnes raisons de le féliciter pour sa longévité dans le club et son investissement.

De gauche à droite : Éric Terme, président de l'UAML, Adrien Bettolo, Sylvie Vidal et Serge Trojan.

ATHLÉTISME

Trois athlètes de l'**Union Athlétique de Maisons-Laffitte** ont été récompensés :

- **Serge TROJAN**, champion de France Vétérans du 800 m en salle.
- **Marion LEGRAND**, meilleure performance française en catégorie Espoir aux 10 km Route, championne d'Île-de-France de Cross-Country.
- **Adrien BETTOLO**, 4e aux championnats de France de marteau estivaux, catégorie Juniors.

Ainsi que **René FILANGI**, dirigeant, pour son action dans le cadre du lancement et du développement de la marche nordique (représenté par Sylvie Vidal).

ATTELAGE

Une fois de plus, l'attelage mansonnien est à l'honneur grâce à :

- **Catherine MOUILLADE** *(à gauche)* : **championne de France d'attelage 2014** Amateur 1 Grand Prix solo à Lignières avec sa coéquipière Sylvie Herrero et le cheval Motivé du Jayle.
- **Sylvie HERRERO** : championne régionale d'attelage 2014 Club Élite solo à Fontainebleau. Gagnante et placée d'épreuve club en attelage et dressage avec sa coéquipière Catherine Mouillade et le cheval Motivé du Jayle.

AVIRON

Le **CERAMM** (Cercle des Rameurs Mansonniens et Mesnilois) a souhaité récompenser les rameurs qui ont tous réussi à se qualifier pour les **championnats de France 2014** :

- Quatre sans barreur Cadets : **William BAUMERT, Enzo BERTHE, Baptiste BERNARD, Baptiste DESNOS**.
- Quatre barré Cadettes : **Laure MARANGON, Mathilde BERNARD, Angelina SANDERSON, Camille CANTET, barreur Romain SCHMIDT**.
- Quatre sans barreur Juniors filles : **Alizée BAUMERT** (désormais en Angleterre pour ses études, continue de ramer), **Constance DAVID** (formée au Club et désormais en études de Professeur de Sport spécialité AVIRON à Grenoble), **Gabrielle CATHALA-SARFATI** et **Aline ELEFTERIOU**.

Ainsi que les espoirs du club finalistes aux **championnats de France Zone Nord-Ouest** :

- Deux couples Minimes filles : **Lucie BERNARD** et **Joséphine LECOUTEUX**.
- Quatre de couple Minimes Garçons : **Merlin SACOTTE, Romain SCHMIDT, Damien BASTARD, Paul LE BIHAN,** barreur **Rafaël GUIA**.
- Deux sans barreur Cadettes Filles : **Lena DUBOS** et **Valentine ESPOSITO**.
- Deux sans barreur Cadets garçons (3 équipages) :

Équipage 1 : **Benjamin WAKED** et **Maxime LAVAL**
Équipage 2 : **Thomas WALKER** et **Antoine WAKED**
Équipage 3 : **Callum SMITH** et **Benjamin WOINDRICH**

Les résultats des meilleurs sont aussi et surtout le fruit du soutien des autres et de l'émulation interne au groupe.
Merci aux coachs bénévoles !

BASKET BALL

Deux équipes du club Maisons-Laffitte Basket ont été récompensées pour leurs résultats :

- **Équipe Benjamines U13F** 1re division : vice-championne des Yvelines.

Le club s'attache à promouvoir la pratique du basket féminin et tient donc à récompenser et mettre en avant ces jeunes filles. C'est la 3e année de succès consécutif pour les benjamines et minimes filles, excellentes bases pour les futures équipes féminines adultes !

- **Équipe Seniors 2** : vice-championne des Yvelines en Honneur.

Issu de la section Basket Loisir, ce groupe a réussi en 2 ans à décrocher le titre de vice-champion des Yvelines : une belle aventure d'équipe, une vraie cohésion et du plaisir partagé.

BOXE THAÏ

Toujours des résultats exceptionnels pour la Team Damota de l'USML Boxe Thaï :

- **Yannick VAUBON** : champion d'Europe WKF, champion de France Kick-Boxing PRO, vice-champion de France K1 Pro dans la catégorie des - 91 Kg.
- **Hamady NIANG** : champion de France Kick Pro dans la catégorie des - 86 Kg et médaille de bronze au championnat du monde WKF (Prague) dans la catégorie des - 91 Kg.
- **Djibril SANGARE** : vainqueur de la Coupe de France en Boxe Thaï dans la catégorie des - 60 Kg (Espoir).
- **Clément QUESNEL** : vainqueur de l'Île-de-France K1 dans la catégorie des - 63 Kg (Espoir).

De gauche à droite : Hamady Niang, Yannick Vaubon et Djibril Sangare

CHANBARA

Maisons-Laffitte Chanbara a mis à l'honneur les féminines du club qui se sont impliquées tant dans la gestion et le développement du club que sur le plan sportif.

En tant que compétitrices :

- **Magda BADIR**, membre de l'Équipe de France, médaillée au championnat d'Europe et championne de France dans 2 catégories d'armes.
- **Oriane SIMON**, membre du groupe France et pratiquante redoutée en Nito (technique des 2 sabres), obtenant son 2e Dan cette année et championne de France toutes catégories en Espoir, en battant en finale Romane LEFRANC.
- **Romane LEFRANC**, vice-championne de France toutes catégories et championne de France en moroté.
- **Tess CHANONAT**, membre du groupe France et grande championne toutes catégories au championnat de France 2014.

En tant que membre du bureau et trésorière de l'association mais aussi comme membre invitée du groupe France : **Lydiane GANTIER**.

ESCRIME

L'USML Escrime a choisi de distinguer :

- **Tony CORSINI**, 3e par équipe aux championnats de Ligue Minimes.
- **Merlin ROUQUETTE**, 1er de la Coupe de Ligue de Cergy, 3e aux championnats de Ligue et 31e aux championnats de France Minimes.
- **Axel MOIGNARD**, 28e en N1 aux championnats de France Cadets et 58e en surclassé aux championnats de France Juniors.

Yvan Moignard, père d'Axel et Olivia Goron, secrétaire de la section

FOOTBALL

Ce sont deux encadrants du Maisons-Laffitte Football Club qui sont montés sur le podium :

- **Luis GOMES-PEDRO** *(en blanc)*, membre du club depuis 15 ans, éducateur puis dirigeant et vice-président, en a pris la direction depuis juillet 2011. Depuis, le club obtient des résultats jamais vus à Maisons-Laffitte, grâce à son implication dans toutes les manifestations et son exceptionnelle disponibilité.
- **Joël JOUART** *(à droite)*, au club depuis 5 ans, vice-président et brillant second du président, apprécié de tous.

ÉCHECS

- **Valentin LIEGEOIS**, 15 ans, joueur au niveau national Adultes, pour le club d'Échecs mansonnien.

HANDBALL

L'USML Handball a choisi de récompenser :

- **Jean-Charles GUÉNÉ** *(à gauche sur la photo)*, qui depuis 3 saisons s'occupe bénévolement de la catégorie des moins de 9 ans : 12 enfants il y a 3 ans, 40 l'an dernier et 25 cette année car de nombreux enfants sont montés en moins de 11 ans.
Une performance réussie en fidélisant enfants et parents, la relève des équipes à venir est assurée !
- **Romain LABEDAN** *(au milieu)*, et **Baptiste DÉMARCHE**, jeunes arbitres qui officient sur les matchs de jeunes et assurent les obligations liées à la contribution des clubs au développement (CMCD).

KENDO

Au sein de l'USML Kendo, deux kendokas ont réussi le brevet d'enseignement et font partie des stages de l'équipe de France : **Ludovic HOUNNOU** et **Lyna MAAZIZ**, 3e aux Championnats de France et sélectionnée en équipe de France pour la saison à venir.

JUDO

De jeunes champions des Yvelines à l'USML Judo :

- En Benjamines Division 1, **Lorine CHEVRE** est vice-championne des Yvelines en - 57 kg.
- En Benjamins Division 1, **Baptiste DUFOUR**, vice-champion des Yvelines en - 42 kg et **Denis GEKHT**, 3e en phase finale des Yvelines en - 34 kg.
- En Benjamins Division 2, **Ewan HAMON** est champion des Yvelines en - 38 kg et **Damien GRAUX**, vice- champion des Yvelines - 42 kg.
- Chez les Minimes, **Théo AMONLES** prend la 5e place en phase finale des Yvelines.
- Chez les Cadettes, **Émilie ROLAND** termine 1re au tournoi de Cergy et championne des Yvelines par équipes (en partenariat avec le COS Sartrouville).
- Enfin, chez les Adultes, **Arthur AMONLES** est 1er aux ceintures de couleur Yvelines, 3e au tournoi international master St Aubin-du-Médoc et 2e au tournoi international de Poissy, catégorie - 100 kg.

KARATÉ D'OKINAWA

Des résultats remarquables pour le club de Budo Karaté d'Okinawa lors de la Coupe de France 2014 :

- **Frédéric DOUCÉRÉ** *(à gauche)* : 3e en Kata Seniors et dynamique trésorier de l'association.
- **Lucie BODÉRÉ** : 1re en Kata Seniors.
- **Alex SZPAKIEWICZ** *(à droite)* : 1er en catégorie Benjamins plus de 50 kg.
- **Éva ENJOLRAS** : 2e en Kata Minimes.

ROLLER HOCKEY

Honneur à l'**équipe Poussins championne de France 2014** !

- Goals : **Noé MARAND** et **Julien DA ROCHA**
- Joueurs : **Paul SCHMITT**, capitaine, **Louis FABRE**, **Tomas PARDO**, **Alexis REBEYROL**, **Florian REBEYROL**.
- Responsables d'équipe : **Emmanuel SCHMITT, Loïc MARAND**.

RUGBY

- L'équipe féminine du MLSGP, en une saison, est passée de la Fédérale 1 à la division Elite Armelle Auclair (niveau national). Les 22 joueuses sont **championnes de France Rugby à 7** !

Entraîneurs : **Olivier CARREIRAS, Thibault LAMANDA, Sylvain LAZARO, Benjamin LAMANDA**. Dirigeant : **Wilfried PIANEZZOLA**.

- Les 8 joueurs de l'**équipe Cadets** sont en Sélection CD 78, champions Île-de-France et vainqueurs du CD 75.

Entraîneurs : **Alain PRADEILLES, Jérôme LAMANDA, Yoann GUIVARCH, Gilles PANETTO**.

P'tite fleur

Le 14 février,
un peu, beaucoup...
à la folie

CB par téléphone
Tél. 01.34.93.01.74
E-mail : ptite-fleur78@hotmail.fr

38, avenue Longueil
78600 Maisons-Laffitte

MISE EN GARDE

La Régie publicitaire des publications de la Ville de Maisons-Laffitte (magazine et guide pratique) est confiée exclusivement à :

ANNE BODÉRÉ
Tél. 01 34 93 13 35
communication@maisonslaffitte.fr

SUBAQUATIQUE

Ont été mises à l'honneur au sein de l'USML Subaquatique, **Nathalie GANDIN** *(à droite)* et **Olga PENDARIES** *(à gauche)*, plongeuses Niveau II, c'est-à-dire autonomes pour plonger sans encadrant dans la limite de - 20 mètres.
Cet été, lors d'une plongée matinale et dans des conditions difficiles du fait d'un fort courant, Nathalie a su en tant que chef de palanquée, gérer la plongée avec calme et efficacité et ce, notamment pour aider Olga. Olga, de son côté, a parfaitement mis en application la théorie apprise lors des cours du vendredi soir au CSC.

TIR À L'ARC

• **Nathan MONTAGNE,** 12 ans, évolue au niveau départemental.
• À signaler, parmi les archers du club de Tir à l'Arc et arbalétriers au club de l'USML Tir : **Jean-Pierre AMADEI**, champion départemental Vétérans et **Gilles GUILLERM,** champion départemental Seniors 1, tous deux spécialistes du tir à l'arbalète 18 mètres en salle.

TENNIS DE TABLE

Plusieurs champions yvelinois à l'USML Tennis de table :

• **Aymeric ROLLIN**, vice-champion des Yvelines individuel catégorie Poussins (- 9 ans).
• **Romy SAWYER**, championne des Yvelines individuel catégorie Poussines (- 9 ans) et vice-championne des Yvelines par équipe en catégorie Benjamines – Minimes filles.
• **Chloé AMBRIDGE**, vice-championne des Yvelines individuel catégorie Poussines (- 9 ans) et vice-championne des Yvelines par équipe catégorie Benjamines – Minimes filles.

Jérôme Fénèche, président de la section et Morgane Belhoste

• **Alexis CONSTENSOUX, Antoine LESANGE, Arthur PREVOSTEAU, Morgane BELHOSTE** : équipe vice-championne des Yvelines catégorie Cadets.
• **Camille GEORGET, Bilal CHOHO, Hugo LAFONT, Alexandre ROUSSEL** : équipe vice-championne des Yvelines catégorie Juniors.

Résidence médicalisée dans le parc de Maisons-Laffitte
Le Belvédère

Ambiance familiale et chaleureuse
• Accueil des personnes âgées valides et dépendantes
• Infirmières diplomées d'État
• Kinésithérapeutes
23bis, avenue Eglé – MAISONS-LAFFITTE
01 34 93 38 00
lebelvedere@wanadoo.fr

Depuis 2005
Besoin de temps pour vous ?
Club Services Plus est là pour vous servir !
50% réduction crédit d'impôts
Le spécialiste à votre domicile
ménage, repassage, vitres
Club Services Plus
01 39 12 10 02
contact@clubservicesplus.com
www.clubservicesplus.com
10 rue George V • 78600 Maisons-Laffitte

Détecteurs de fumée : pensez-y !

À partir du 8 mars 2015, chaque logement (appartement ou maison) devra être équipé d'au moins un détecteur de fumée normalisé pour lutter contre les incendies domestiques et leurs conséquences dramatiques.

Pourquoi cette obligation légale ?

Quelques chiffres clés relatifs aux incendies expliquent le bien-fondé de la loi Morange, ils sont sans appel :

- 800 décès par an sont dus aux incendies.
- 10 000 personnes sont victimes d'un incendie tous les ans.
- En France, on enregistre **1 incendie domestique toutes les 2 minutes**.
- 1 incendie sur 3 est d'origine électrique.
- 75 % des décès sont causés par l'asphyxie due aux fumées et non par les flammes
- 70 % des incendies mortels se produisent la nuit.

Des objectifs clairs

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre non seulement de détecter les fumées dès le début d'un incendie, mais aussi d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour réveiller une personne endormie et laisser le temps nécessaire pour évacuer l'habitation et prévenir les secours en toute sécurité.

Les obligations d'installation et de vérification

La loi ALUR de mars 2014 a inversé les rôles : le détecteur est désormais **à la charge du propriétaire** du logement et non plus de l'occupant. Le propriétaire doit donc acheter et installer un détecteur de fumée dans son logement, qu'il l'occupe lui-même ou qu'il soit vide à la date du **8 mars 2015**.

Si le logement est en cours de location à cette date, le propriétaire remplit l'obligation lui incombant s'il fournit un détecteur à son locataire ou, s'il le souhaite, s'il rembourse au locataire l'achat du détecteur.

En cours de bail, le locataire doit veiller au bon fonctionnement du détecteur en vérifiant les piles ou en remplaçant le détecteur en cas de défaillance, sauf s'il occupe le type de logements suivants : logement à caractère saisonnier, logement-foyer, résidence hôtelière à vocation sociale, logement de fonction, location meublée. Dans ce cas, l'obligation de vérification du bon fonctionnement du détecteur appartient au propriétaire du logement.

Dans tous les cas, au moment de la mise en location, c'est au propriétaire du logement de s'assurer du bon fonctionnement du détecteur lors de l'état des lieux.

Où placer votre détecteur de fumée ? Le détecteur doit d'une part, être installé de préférence dans la circulation ou le dégagement desservant les chambres et d'autre part, être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

La remise d'une attestation à son assureur

Le locataire ou le propriétaire qui occupe le logement doit **notifier l'installation du détecteur** par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

Références

- *Code la construction et de l'habitation, articles R129-12 à R129-15 : Règles d'installation d'un détecteur.*
- *Code de la construction et de l'habitation, article L129-8 : Installation du détecteur de fumée.*
- *Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, article 3 : Obligation d'installer le détecteur de fumée transférée au propriétaire du logement.*
- *Arrêté du 5 février 2013 relatif au détecteur de fumée et à l'application des articles R129-12 à R129-15 du code de la construction et de l'habitation.*

Quel modèle choisir ?

Des caractéristiques particulières sont exigées : le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée **NF EN 14 604**.

Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits, car ils sont radioactifs.

À savoir : Il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

Par Raphaël FANTIN

Conseiller municipal délégué à la Prévention, à l'Hygiène et à la Santé

Aides sociales facultatives :

Le Centre Communal d'Action Sociale a réalisé fin 2013 son Analyse des Besoins Sociaux (ABS) qui a permis d'identifier 3 thématiques prioritaires, parmi lesquelles l'accompagnement des publics en difficulté, afin de lutter contre les situations de précarité. Plusieurs groupes de travail ont été mis en place, auxquels ont participé le Territoire d'Action Sociale (TAS), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les associations œuvrant dans le champ social de la ville et les services internes du CCAS. Ce travail a permis de faire le point sur l'ensemble des aides proposées aux publics en difficulté.

Suite aux échanges nés de ces groupes de travail et compte-tenu du diagnostic de l'ABS, le Conseil d'Administration a délibéré en date du 20 juin 2014 pour valider la **refonte des aides sociales facultatives**. Au cours de cette séance, le Conseil a souhaité faire un point d'étape fin 2014 pour vérifier la pertinence de sa décision. Réuni le 17 décembre, le Conseil a approuvé à l'unanimité les nouvelles dispositions, détaillées ci-dessous.

Les nouvelles dispositions

Jusqu'au 1er septembre 2014, les aides sociales facultatives étaient attribuées selon un barème calculé sur la base du quotient familial, révisé chaque année. Le nouveau dispositif d'Aides Sociales Facultatives (ASF) que le Conseil d'Administration du CCAS a choisi de mettre en place, privilégiant la responsabilisation des personnes, est **basé sur le calcul du « reste à vivre »** (RAV) de la famille ou de la personne qui le sollicite, le but étant de développer le retour à l'autonomie.

La refonte des ASF sur la base du « reste à vivre » permet un traitement équitable pour les familles et contribue à l'harmonisation des aides, ainsi qu'une aide à la décision pour la Commission Permanente du CCAS qui conserve la possibilité d'octroyer des aides supplémentaires si la situation de la famille ou de la personne l'exige.

Autre nouveauté, le Conseil du CCAS a souhaité l'introduction d'un **plafond annuel d'aide**, variable suivant le niveau du RAV.

Le Reste A Vivre (RAV)

Le nouveau barème est construit autour du RAV journalier :
Ressources – Charges/nombre de personnes au foyer/30 jours

Les charges retenues sont :

- Les charges **fixes** : loyer, énergie, impôts et taxes diverses, assurances, téléphone…
- Les charges **variables** : alimentation, hygiène, transports, habillement, loisirs…

nouvelles dispositions

Trois niveaux de demandes ont été identifiés et retenus :

- Les besoins **primaires** : alimentation, logement, énergie (EDF, GDF)...
- Les besoins dits « **de confort** » : santé, hygiène, transports, assurances, formation, études, mise aux normes des logements pour les personnes âgées ou handicapées...
- Les besoins dits « **de loisirs** » : sport, culture, classes transplantées...

	RAV ≤ 5 € par personne/jour	RAV entre 5 € et 8 € par personne/jour	RAV entre 8 € et 10 € par personne/jour
Premier niveau : besoins primaires	80 %	60 %	40 %
Deuxième niveau : besoins de confort	60 %	40 %	30 %
Troisième niveau : besoins de loisirs	50 %	25 %	10 %
Plafond annuel des aides accordées	1 200 €	1 000 €	750 €

Les pièces à fournir

Les demandeurs devront fournir obligatoirement :

- Carte nationale d'identité ou carte de séjour
- Livret de famille
- Justificatif de domicile ou de domiciliation
- Justificatifs des allocations sociales (RSA, AAH, APA...)
- Justificatifs de ressources (fiches de salaire, pension de retraite, indemnités journalières, Assedic, formation...)
- Attestation de stage ou de travail
- Justificatif d'inscription à Pôle Emploi
- Dernière attestation de paiement de la CAF
- Tous les justificatifs de charges et crédits
- Avis d'imposition ou de non-imposition
- Avis de taxe d'habitation et/ou taxe foncière

Renseignements
demandes de RV

Centre Communal d'Action Sociale
Mairie Annexe 2
13 rue du Fossé
Bureaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf mardi après-midi)
01 34 93 85 08 ou 10

À retenir

- Le CCAS n'accorde aucune aide pour un reste à vivre supérieur à 10 €/jour/personne.
- Des aides ponctuelles pourront être accordées pour une situation particulière uniquement sur constitution d'un dossier examiné par la Commission Permanente du CCAS.
- Pour toute demande dépassant le maximum annuel autorisé ou lorsque la situation se dégrade, un signalement est fait aux assistantes sociales du secteur.
- Les bons alimentaires sont remis aux bénéficiaires uniquement après enquête sociale.
- Les aides pour les dépenses d'énergie sont attribuées uniquement sur présentation de la facture du fournisseur.
- Les charges pour lesquelles le CCAS est sollicité ne sont pas incluses dans le budget de la famille puisque non payées.
- Les dépenses d'abonnement téléphonique sont plafonnées à 50 €/mois.

Par Monique PIGÉ
Maire-adjoint déléguée aux Affaires sociales et au Logement

Le Centre Hospitalier des Courses :

Le 15 juillet dernier, le Tribunal de Grande Instance de Versailles a fait du Groupe Korian le propriétaire et l'exploitant du Centre Hospitalier des Courses de Maisons-Laffitte. Avec un mode de gouvernance et de gestion différent, l'établissement est maintenant tourné vers l'avenir. Il offre aux Mansonniens et aux habitants des alentours une équipe médicale renouvelée et une capacité accrue d'intervenir en urgence grâce à un plateau technique renforcé.

Arrivé en août sur le site, Jonathan Plantrou, 38 ans, est le nouveau directeur de l'établissement *(photo ci-dessus)*. Dynamique, doté d'une solide expérience dans le secteur sanitaire, privé et associatif, il expose ses objectifs au magazine *Vivre à Maisons-Laffitte*.

VAML : Jonathan Plantrou, depuis que vous êtes en poste, quelles ont été vos priorités ?
J. P. : Nous avons réalisé une restructuration complète de l'établissement, en reconstituant et consolidant notamment les équipes médicales, à effectif identique et en renforçant la présence du personnel soignant le week-end. Il était important d'améliorer la sécurisation et la qualité de la prise en charge du patient, tant au niveau humain que matériel. Au mois de février, un directeur médical sera présent sur le site. Par ailleurs, nous avons assuré l'informatisation de la totalité de l'établissement.

VAML : Quels sont vos objectifs ?
J.P. : Notre volonté est de développer d'une part les consultations en élargissant les spécialités médicales proposées et d'autre part la filière gériatrie, le « Bien vieillir » constituant le cœur de métier du groupe Korian mais n'étant pas en soi une exclusivité du CHC, qui cherche à nouer des relations fortes avec la population, les établissements médico-sociaux et sanitaires à proximité et les médecins de ville. Korian dispose d'un savoir-faire reconnu sur la prise en charge des patients âgés et une offre complète et diversifiée. Ce savoir-faire est une opportunité que nous allons valoriser.
Des travaux seront nécessaires, un projet architectural est à l'étude. Réalisés par tranches successives, ils auront peu de conséquences sur l'activité quotidienne et permettront d'offrir un établissement moderne ouvert sur la ville. Dans l'immédiat, les bureaux modulaires « *Algeco* » vont disparaître d'ici la fin de l'hiver.

VAML : Comment fonctionne à présent le service des urgences ?
J.P. : Nous avons actuellement un bon niveau d'activité avec un passage a minima de 40 personnes par jour en moyenne. Nous accueillons tous les publics et une grande partie de la population a pu déjà constater une évolution favorable. Le plateau technique, confié à la société Médika, fonctionne 24h/24 et 7 j/7 avec un engagement fort de ce partenaire. Nous avons également ciblé une action d'amélioration déterminante pour les résultats de biologie afin d'assurer des délais de traitement pertinents.

KORIAN

Le Groupe Korian en chiffres
- 596 établissements dans 4 pays : France, Italie, Belgique, Espagne
- 1er exploitant français d'Établissements Hospitaliers pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)
- 57 000 lits

Source : Site Korian - Chiffres arrêtés au 31/08/2014

un nouveau départ !

VAML : Que se passe-t-il si une prise en charge chirurgicale est nécessaire ?

J.P : Les diagnostiques peuvent être posés rapidement sur site et les réorientations adaptées proposées si nécessaire. En pratique, en cas de nécessité, le transfert du patient sur des cliniques partenaires est par exemple organisé, avec notamment le Centre Hospitalier Privé de l'Europe au Port-Marly ou la clinique Saint-Louis à Poissy, des partenaires fiables et sérieux.

Sur place est également ouverte une Unité de Soins Continus (USC) qui permet de disposer de la compétence complémentaire permanente d'un réanimateur.

VAML : Après 6 mois d'exercice, quel regard portez-vous sur le CHC ?

J.P. : L'ouverture de nouvelles perspectives conforte l'établissement dans son activité de proximité et son ancrage territorial. Je tiens à souligner l'engagement et l'attachement du personnel à l'établissement et son activité, notamment pour les filières soignantes, administratives et logistiques du CHC. En permanence sur le site, nous sommes à l'écoute afin de trouver les solutions de changement les plus adaptées, toujours dans le cadre de l'assise réglementaire en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Nous avons d'ailleurs entamé une démarche de certification auprès de la Haute Autorité de Santé, que j'espère voir aboutir d'ici fin 2015.

Korian intervenant au CHC, c'est indéniablement une belle expérience qui permet de développer une nouvelle offre de services orientée vers la gériatrie, tout en confortant une activité de proximité de qualité pour les urgences, la médecine et les services de réanimation.

Le CHC, c'est :

- Un **service d'urgences polyvalent** de proximité permettant d'apporter une réponse de première intention aux besoins de soins exprimés par la population du bassin de vie – avec une réponse organisée 24h/24h et 7 j/7 pour la médecine, la chirurgie, l'imagerie médicale et la biologie.
- Une **Unité de Surveillance Continue** qui a pour vocation de prendre en charge des patients nécessitant en raison de la gravité de leur état ou du traitement qui leur est appliqué, une observation clinique et biologique répétée et méthodique.
- Un **service de médecine** pour des séjours hospitaliers de courts séjours orientés pour partie vers la gériatrie.
- Un **Hôpital de Jour** d'une capacité de **12 places** en synergie avec un espace de consultations médicales ouvert sur la ville.

Centre Hospitalier des Courses – Korian
19 bis avenue Eglé
01 30 86 36 36
Fax 01 30 86 36 00
Service d'urgences 24h/24 et 7j/7 :
01 30 86 36 22

Par Marie-Odile COLATRELLA
Conseillère municipale déléguée à la Communication

Au cœur du Parc de MAISONS-LAFFITTE
Une prise en charge spécialisée dans un cadre de vie exceptionnel
une maison de retraite KORIAN VILLA PÉGASE
Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
5, avenue Favart
01 34 93 50 00

De l'Hôpital des Jockeys

Le premier hôpital est créé en juin 1922 par la Société des Steeple-Chases dans la villa du docteur Larger, avenue Lavoisier dans le parc, qui en assume la direction avant de ne plus s'occuper que de la radiographie. L'hôpital ne compte que 6 lits et l'unique salle d'opération est installée dans la cave. Les accidents graves sont orientés vers un établissement d'Asnières.

En 1930, sa capacité est de 12 lits. Outre la directrice Mlle Weiler, le personnel se compose d'un médecin chef, le docteur Molina, qui vient deux fois par semaine de Paris, d'un chirurgien, le docteur Dumas, et d'un docteur résidant, M. Hinard. L'hôpital soigne gratuitement le personnel des écuries et accueille souvent en urgence les accidentés de la circulation.

Dès 1925 le besoin de créer un nouvel hôpital se fait sentir. En 1930 le projet prend corps. La Société des Steeple-Chases lance une souscription à laquelle les propriétaires participent largement et 100 000 francs sont prélevés sur le fonds de réserve de la Société. Les fonds recueillis permettent d'acheter l'ancienne maison de l'entraîneur Lucien Robert, **45 avenue de Saint-Germain**. Le nouvel établissement, œuvre de M. Lebret, architecte en chef de la Ville de Paris, est **inauguré le 17 juin 1932**. Il comporte un rez-de-chaussée inférieur, un rez-de-chaussée supérieur et deux étages.

Ouvert avec 22 lits, il peut en recevoir à terme 40. Chaque chambre dispose d'un lit pour grand blessé et deux chambres d'isolement ont été aménagées au second étage pour les contagieux. Au premier étage, le centre opératoire comprend deux salles d'opérations équipées pour la chirurgie osseuse, la vocation de l'hôpital étant le traitement des fractures.

La direction est toujours assurée en 1946 par le docteur Molina. Le docteur Dumas, toujours chirurgien titulaire, est maintenant secondé par le docteur Burty. Les Sœurs de l'ordre espagnol de San José assurent l'ensemble des services et la Mère Supérieure, depuis plus de 25 ans en France, parle un français où se glissent de temps en temps quelques termes d'un argot savoureux.

Fondation reconnue d'utilité publique, l'hôpital tire ses ressources des subventions de la Société des Steeple-Chases, de la Société d'Encouragement, de la Société du Demi-sang, de la Société Sportive, de la Société du Sport de France et de quelques Sociétés de province, ainsi que des dons des propriétaires et des frais d'hospitalisation remboursés par les Assurances sociales et les Compagnies d'assurances contre les accidents du travail.

Caricature de Jim – Fonds Guy Molles

En 1975, un nouvel hôpital est édifié 19 bis avenue Eglé, à l'emplacement de l'ancienne ferme du château, par la Société des Steeple-Chases de France et la Société Sportive d'Encouragement, grâce à un emprunt garanti par la municipalité de Maisons-Laffitte. D'une capacité de 75 lits, le « **Centre Hospitalier des Courses** » permet d'ouvrir les services de l'établissement à la ville et ses environs, offrant ainsi des services d'hospitalisation, un bloc opératoire, un service de réanimation polyvalente, un service d'urgences, un service de consultations, un service médico-technique. La réalisation de cet hôpital, inauguré le 30 avril 1975, a été rendu possible grâce au concours de M. de Poncins, directeur général de la Société des Steeple-Chases de France, et du Docteur Assailly qui en assure la direction jusqu'en décembre 1992.

La Fondation ouvre ensuite **en 1988, dans le bâtiment de l'ancien hôpital, avenue de Saint-Germain, une maison de retraite** qui prend, en 1995, le nom de « **Pavillon André Adèle** », la veuve du grand entraîneur mansonnien ayant fait un important legs en faveur de la Fondation.

au Centre Hospitalier des Courses

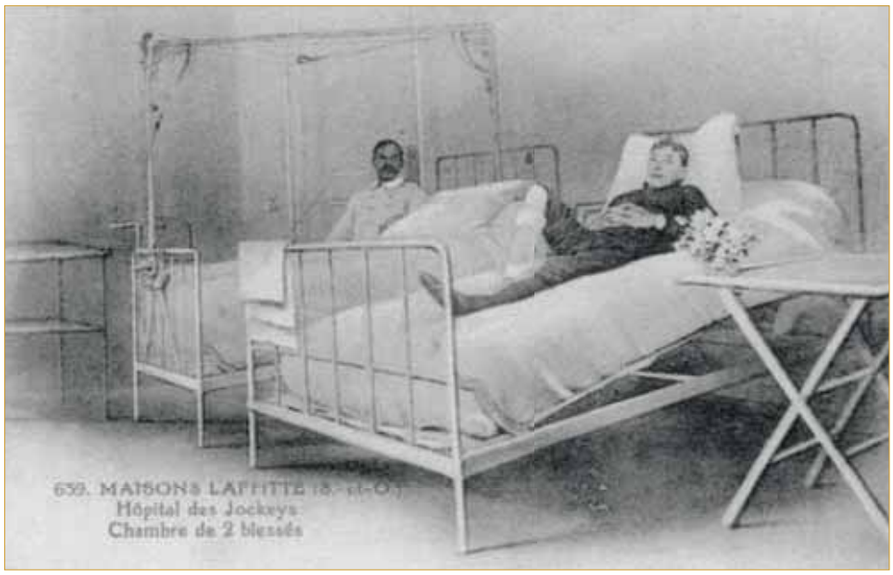

À partir de 1995, un important plan de modernisation et de mise à niveau est réalisé en vue de satisfaire aux nouvelles normes. Trois millions d'euros sont investis pour la réalisation d'un nouveau bloc opératoire, la création d'une salle de réveil, une salle d'endoscopie, l'installation des urgences au rez-de-chaussée, la création d'un département d'hémato-immuno-transfusion, d'une nouvelle pharmacie, ainsi que pour la remise aux normes de sécurité incendie et désenfumage.

Face à la dégradation de l'activité chirurgicale, un contrat de retour à l'équilibre est signé le **25 novembre 2004** entre le directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation et la direction du CHC. En **janvier 2008**, le **service d'Urgences** ouvre 24h/24.

Le pavillon Adèle, n'étant plus aux normes, est fermé fin août 2011. Le personnel et les pensionnaires sont transférés à la Résidence du Parc, construite par DomusVi Dolcea au 5 avenue Molière, à l'emplacement de l'ancienne clinique Sully.

Claude Evin, directeur général de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France, fait savoir en **2012** à Jacques Myard, président du Centre Hospitalier des Courses, que l'activité opératoire chirurgicale fortement déficitaire (1 500 opérations pratiquées par an pour un seuil fixé à 6 000) ne peut être poursuivie.

Face aux déficits accumulés, à la demande unanime du Conseil d'Administration du CHC, le Tribunal de Grande Instance de Versailles ouvre le **7 mars 2014** une **procédure de sauvegarde** pour une période de 6 mois. L'administrateur judiciaire, Maître F. Michel, propose de rechercher un partenaire candidat à la reprise du CHC.

Le pavillon André Adèle

Par Jacques BARREAU
Maire-adjoint délégué à la Communication, au Tourisme et au Patrimoine

Cinq associations d'aide et d'assistance – Ami Services 78, l'ASTI, le Secours Catholique, Solidarité-Logement Maisons-Mesnil et 2AD Yvelines – ont décidé de se rencontrer afin de mieux se connaître, de réfléchir ensemble, d'échanger les bonnes pratiques et de coopérer, pour optimiser le service rendu à nos concitoyens. L'information circule et la convivialité est au rendez-vous.

De gauche à droite : Nadine SOL (ASTI), Guy ARNAUD (Solidarité Logement), Jean VIGIER (Ami Services 78), Daniel BOMY (Secours Catholique Maisons-Laffitte), Bernard DEBRAY (2AD Yvelines), coordinateur des 5 associations.

La solidarité en commun

Chaque président d'association a bien voulu évoquer en quelques lignes son rôle et l'enrichissement que procure cet engagement.

2 AD Yvelines – Aide et Assistance à Domicile

Bernard Debray

« Avec 2AD Yvelines, j'ai fait le choix de consacrer un peu de mon temps à aider mes concitoyens. Donner de son temps dans une association comme 2AD Yvelines ne signifie pas seulement donner. Et là, je m'adresse à ceux qui liront cet article sur nos cinq associations et qui souhaiteraient nous rejoindre. En réalité, je reçois beaucoup en retour des personnes à qui notre association apporte aide et conseils ».

AD Yvelines, c'est :

- 50 ans d'expérience.
- Des services à domicile 7 jours sur 7 avec des professionnels formés pour assister des personnes seniors ou en situation de handicap ; des familles avec des enfants en bas âge.
- Des bénévoles qui animent gratuitement des ateliers dans lesquels ils reçoivent des personnes isolées, souffrant de pertes de mémoire ou en début d'Alzheimer.

Bureaux : 7D rue d'Achères – **Téléphone :** 01 39 12 80 50
Courriel : contact@2ad-yvelines.fr – **Site internet :** www.2ad-yvelines.fr

Ami services 78

Jean Vigier

« En m'engageant dans l'association Ami Services 78 il y a 20 ans, j'ai apprécié sa mission d'aide aux personnes privées d'emploi qu'elle accompagne. J'ai aussi le sentiment d'animer une entreprise, avec tout ce que cela comporte. Le fait de pouvoir me rapprocher de collègues qui œuvrent en faveur des plus démunis en faisant appel à la solidarité accroît ma satisfaction ».

AMI SERVICES 78, c'est :

- 8 salariés, assistés de 20 bénévoles.
- 100 personnes qui bénéficient de missions de travail chaque mois.
- Une association intermédiaire entre des personnes sans emploi qui cherchent à renouer avec le monde du travail et des particuliers qui ont besoin d'être aidés de manière ponctuelle (travaux dans la maison) ou régulière (ménage, jardinage, garde d'enfants de plus de 3 ans) sans droit d'entrée ni engagement de durée.

Bureaux : 89 rue de la Muette – **Téléphone :** 01 39 62 30 30
Courriel : amiservices78@wanadoo.fr – **Site internet :** www.ami.services.78.voila.net

ASTI - Association de Solidarité aux Travailleurs Immigrés

Nadine Sol

« L'objectif commun aux membres de notre association est simple et ambitieux : c'est partager le savoir. Plus d'une centaine de personnes, chaque année, bénéficie de nos actions. Vous comprenez pourquoi nous recherchons des bénévoles qui peuvent choisir, en fonction de leurs aptitudes, goûts et disponibilités, entre toutes nos activités. Consciente de l'importance de la tâche et du travail accompli depuis des années auprès des adultes et enfants en difficulté, je m'applique aujourd'hui à poursuivre avec détermination la mission qui m'est confiée ».

L'ASTI, c'est :

- Plus de 70 bénévoles.
- L'aide aux adultes qui ne maîtrisent pas ou maîtrisent peu notre langue.
- La participation à la lutte contre l'illettrisme.
- Le soutien scolaire individualisé (jeunes du primaire au post-bac).

Bureaux : 89 rue de la Muette – **Téléphone :** 01 39 62 02 49
Permanence : le lundi de 15h à 19h (sauf congés scolaires)
Courriel : asti.ml.78@gmail.com – **Site internet :** www.asti-maisons-laffitte.com

Solidarité Logement Maisons-Mesnil

Guy Arnaud

« Après avoir été vice-président de SLMM pendant un an, j'en ai pris la présidence en avril 2013. Mon rôle principal est de coordonner le travail de toutes les équipes. Nous veillons au bon accueil des familles, à leur suivi régulier, notamment lors des réunions de coordination des accompagnateurs, au remplissage optimal des logements et au relogement des familles dans les meilleures conditions. *"Faire faire, faire le moins possible et ne pas laisser faire"*, telle est la devise du président ».

SLMM, c'est :

- 30 bénévoles.
- Une réalisation efficace des démarches administratives (CAF, FSL, CCAS, assistantes sociales) et une gestion rigoureuse des finances.

Permanence : samedi de 10h à 11h45 à la Direction de l'Action Sociale
Mairie Annexe 2, 13 rue du Fossé
Courriel : sologmm@free.fr ou guyp.arnaud@orange.fr – **Téléphone :** 01 34 93 92 76

Secours Catholique Maisons-Laffitte

Daniel Bomy

« Je suis responsable de l'équipe de Maisons-Laffitte depuis 2011. En liaison étroite avec les services sociaux de la mairie et du Conseil général des Yvelines, nous accueillons lors de nos permanences des personnes en difficulté. Nous nous engageons à leurs côtés pour lutter contre les causes de l'exclusion. Il ne s'agit pas de *"faire pour"* sur un simple plan distributif mais de *"faire avec"* elles afin de promouvoir le développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions ».

Le Secours Catholique-Caritas France, c'est :

- 42 bénévoles à Maisons-Laffitte. • 154 personnes accompagnées en 2013.
- Une mission principale consistant à « apporter, partout où le besoin s'en fera sentir, à l'exclusion de tout particularisme national ou confessionnel, tout secours et toute aide, directe ou indirecte, morale ou matérielle, quelles que soient les opinions philosophiques ou religieuses des bénéficiaires » (Extrait des statuts, art. 1).

Accueil : 28 rue du Fossé – **Téléphone :** 01 39 62 59 53
Permanence : les mardis et samedis de 9h à 11h30
Courriel : secours.catholique.maislaff@gmail.com

Par Marie-Odile COLATRELLA
Conseillère municipale déléguée à la Communication

DIRECTION LE LUBÉRON

L'association **Loisirs au Fil du Temps** organise un voyage dans le Lubéron et les Alpilles, **du 15 au 20 juin** 2015 : les inscriptions sont ouvertes.

Renseignements auprès de Mme Pethoud, au Club Loisirs Retraités (29 rue Puebla), le mardi de 10h à 11h30 ou au 01 39 62 09 06

Théâtre en Ciel

Théâtre en Ciel, association mansonnienne (cours pour enfants, jeunes et adultes) depuis 1996, vient tout juste de créer sa propre Compagnie. Rappelez-vous ! *La Salle à Manger* de JR Gurney avec les élèves de Théâtre en Ciel sous la direction de **Pascale Karsenti**, c'était le 8 mai dernier à l'Ancienne Église. Les voici au **Théâtre du Gouvernail à Paris pour 6 représentations chaque vendredi soir à 21h jusqu'au 13 mars** ! Venez nombreux les applaudir et les encourager.

Réservations au Théâtre du Gouvernail : 01 48 03 49 92 et sur www.billetreduc.com Pour tous renseignements sur l'association : www.theatrenciel.com

Histoire de l'Art

Conférences-projections le mardi, salle Lacaze (24 rue du Mesnil).
À 10h, **Laurence Macé**, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Marne-la-Vallée, poursuit sa **présentation des villes d'art italiennes et leurs mécènes :**

- **3 février :** Rome paléochrétienne, catacombes, basiliques.
- **10 février :** Rome à la Renaissance, les papes et le Vatican, Raphaël.

Programme détaillé sur www.usml.fr, au secrétariat USML ou à l'Office de Tourisme Contact : 01 39 62 63 09

À prévoir !

Les Bretons de Maisons-Mesnil/Montesson vous propose :

- **Samedi 7 mars** à 19h30, un « **repas breton** » dans la salle Freddy Leroux (9-15 avenue Desaix).

Réservation obligatoire : 06 13 13 70 17 ou herve.combot@gmail.com

Tournoi de Danse sportive 2015

Samedi 14 mars, la Danse Sportive se met sur son 31 à Maisons-Laffitte !
Le **Tournoi international de Danse sportive de Maisons-Laffitte** rivalise avec les meilleurs spectacles internationaux.
Alliant une compétition de danses latines et standard de très haut niveau et une série d'exhibitions originales destinées à mettre en lumière toutes les facettes de la danse, ce Tournoi offrira une fois de plus un spectacle prestigieux.
Réservez dès à présent dans vos agendas la date du samedi 14 mars au Palais Omnisports Pierre Duprès.

Plus d'infos sur http://maisons-laffittedanse.fr

Soyez humanistes et engagés, soyez Lions

Le concert annuel du Lions Club de Maisons-Laffitte, destiné au financement d'un chien guide, a réuni une forte participation d'auditeurs. Il doit son succès à la présence du chœur de l'Ermitage brillamment dirigé par Julien Erny et à l'enthousiasme des jeunes élèves-artistes, suivi par le remarquable Orchestre de chambre de Versailles mené avec précision par Anne-Claude Villars de son pupitre de premier Violon.
Tout ceci n'aurait pas été possible sans le soutien de la Ville et de son service culturel, représentés par Jacques Myard, député-maire, et Janick Géhin, maire-adjoint déléguée à la Culture. Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à l'élaboration et au succès de cette manifestation qui s'inscrit dans le cadre des actions du lionisme, dont la devise est : **« Soyez humanistes et engagés, soyez Lions ! ».**

Info Distribution

Le magazine ***Vivre à Maisons-Laffitte*** est distribué la dernière semaine de chaque mois.
Si vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres, vous pouvez le signaler au service Communication

communication@maisonslaffitte.fr
01 34 93 13 33

Allianz

Henry HAMELIN
14 rue de la Muette, 78600 Maisons Laffitte
N° orias : 07022004

En 2015, n'hésitez pas à nous consulter et demandez un tarif pour l'assurance de :
Votre voiture,
Votre habitation,
Votre retraite,
Votre santé,
Votre prévoyance,
Votre épargne
Votre entreprise
ou Votre commerce

Un simple devis peut vous permettre d'avoir une meilleure idée des prix du marché.

Dans tous les cas, faites vos simulations sur notre site
www.allianz.fr/hamelinh
Ou contactez nous au :
01.39.12.21.42

L'actualité de la SACM

La **Société des Amis du Château de Maisons** propose **samedi 7 février** à 15h, à l'Ancienne Église, la conférence : « **François 1er** » par Sylvie Le Clech.

Le 14 septembre 1515, sur le champ de bataille de Marignan, François 1er entre dans la légende. 32 ans plus tard, à sa mort, le roi laisse un bilan en demi-teinte : la guerre perpétuelle contre Charles Quint, une cour de France divisée, des peuples mécontents, la montée inquiétante et la répression impitoyable de l'hérésie protestante. François fut pourtant un homme de séduction qui vécut, dès l'enfance, dans la compagnie et l'amour des femmes : sa mère Louise de Savoie, sa sœur Marguerite, ses deux épouses et ses maîtresses. Derrière le chevalier de Marignan se profile le mécène fastueux, le protecteur des humanistes, l'inspirateur des châteaux de Fontainebleau et de Chambord, le « grand roy Françoys » qui fit entrer la France dans l'ère moderne.

Renseignements : 01 39 12 48 06 ou sacm78@orange.fr www.maisonslaffitte.net

Fest Noz

Samedi 7 février au Palais Omnisports Pierre Duprès (berges de Seine), soirée Fest Noz organisée en collaboration avec les associations mansonniennes Jazz Club Maisons-Laffitte, l'Arbre des Egrégores et l'Écurie des Voitures Anciennes de Maisons-Mesnil.

Au programme : musique bretonne avec les groupes **Adrak** et **Estren**, danse avec le groupe **Kreiz er mor**.

- **à partir de 19h30 :** initiation à la danse avec Kreiz er mor
- **à 20h45 :** Fest Noz

Entrée : 8 €, gratuit pour les moins de 12 ans
Boissons et crêpes sur place

Renseignements : 06 25 06 30 63

Badminton Maisons-Laffitte

Les jeunes ont démarré la compétition, avec pour certains les premiers podiums au niveau départemental. **Candice Lesne**, en Benjamines, a démarré sur les chapeaux de roue, avec une sélection et une médaille à la Danish Cup (meilleurs jeunes joueurs européens), une sélection aux Pays Bas, une finale à Coubertin... Elle est **désormais parmi les 3 meilleures benjamines françaises**. Nous espérons la voir au championnat de France jeunes... À suivre prochainement !

Pour celles et ceux qui ne se sont pas encore frottés à la compétition, il faut se lancer ! Le **challenge Jeunes des Yvelines**, organisé par le Comité départemental, est adapté à tous les niveaux de jeu.

Pour les compétiteurs adultes, le début de saison est très satisfaisant. Notre équipe 1, montée cette année en **National 3**, termine à l'issue des matchs allers à la 3e place d'une poule relevée, en accord avec l'objectif de maintien pour cette première année à ce niveau de compétition. L'équipe 2, dont l'objectif est la montée en Régional, est actuellement première de sa poule, mais il faudra rester vigilant jusqu'au dernier match. Quant aux 4 autres équipes engagées à différents niveaux de compétitions en Départemental, elles représentent toutes dignement le BML.

Au cours du semestre qui s'annonce, et au-delà des activités habituelles, les adultes Loisirs et Compétition peuvent s'inscrire nombreux au **championnat départemental** (mars) et à la **coupe des Yvelines** (juin) pour représenter le club, les adultes Loisirs pourront participer à un ou deux tournois internes. Les jeunes peuvent s'inscrire à une compétition en double puis à la coupe des Yvelines (juin). Et tous sont conviés à la **Nuit du Bad** (mai) et au **barbecue géant** (juin) !

Pour tout renseignement sur le club : club.badml@gmail.com

COLLECTES DE SANG

Dans notre ville, les collectes de sang de l'année 2013 ont attiré 737 donneurs ; en 2014, 621 seulement. À ce chiffre, il convient d'ajouter les résultats de la collecte du 20 mai 2014 au collège Cocteau, où 117 donneurs se sont présentés. Merci aux professeurs et collégiens de Cocteau qui se sont investis pour préparer cette journée.

En ce début 2015 :

- **Collecte exceptionnelle au Collège Cocteau, mardi 3 février de 15h à 20h**, ouverte à tous.
Pour tout renseignement, contactez les organisateurs par courriel : **dondusangcocteau@gmail.com**
- **Prochaines collectes** dans le véhicule de prélèvements face à la Mairie de Maisons-Laffitte :
Vendredi 6 février et 6 mars de 15h à 19h30.

Assemblée Générale de l'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles :
Dimanche 15 février à 10h30,
Centre Montesquieu (avenue Desaix).

Santa Monica
Restaurant
Pizzéria - Grilladerie
Le 14 février
Venez fêter la Saint-Valentin au son d'un orchestre
7, rue Saint-Germain
01 39 15 07 79

LA NORMANDE
FÉDÉRATION ENTREPRISES DE PROPRETÉ
ADHÉRENT N° 404
NETTOYAGE GENERAL
BUREAUX - IMMEUBLES
PARQUETS - MOQUETTES
SOLS PLASTIQUE & VITRES
✆ 01 39 15 41 80
fax 01 39 15 36 02
lanormande.net@orange.fr
109, rue des Côtes
BP N° 99 - 78600 MAISONS-LAFFITTE

La plus belle vitrine de Noël

Attachée à rendre plus visible le partenariat entre la municipalité et les commerçants et à encourager les belles initiatives pour illuminer nos rues lors des fêtes de fin d'année, la Ville de Maisons-Laffitte a organisé le **premier concours de vitrines de Noël** ouvert à tous les commerçants pendant la période du 8 au 31 décembre 2014.
Après une observation attentive des vitrines selon des critères bien définis de mise en lumière et de créativité, le jury, composé de 5 Mansonniens de tous âges, a désigné le lauréat. La vitrine gagnante de cette édition 2014 est celle du **salon de coiffure *De Paix de Coeur Alain*** situé au 10 rue des Plantes. Le prix a été remis au lauréat lors de la galette des rois des commerçants organisée en mairie le 22 janvier dernier.
D'autres vitrines, également très attractives, ont retenu l'attention du jury, comme celles de la *Pharmacie du Parc*, du fleuriste *Au nom de la rose*, du salon *Alexandre Coiffure*, de la boulangerie *Briard Longueil* ou du magasin *Miroiterie de Maisons-Laffitte*.
Félicitations au gagnant et merci à tous les commerçants qui, grâce à leurs vitrines, ont contribué à rendre les rues de notre ville encore plus agréables à l'occasion de cette période de fêtes.

Par Frédérique DE PRÉVAL
Conseillère municipale, adjoint du maire déléguée au Commerce et aux Animations commerciales

Louer un véhicule électrique, pourquoi pas ?

La jeune société de location de véhicules haut de gamme **Blooweels** se lance sur le marché de la **location de courte durée avec une offre spécifiquement centrée sur les véhicules haut de gamme électriques**. Les deux fondateurs, **Vincent Gombault**, Mesnilois, et **Vincent Fournier**, Mansonnien, souhaitent *« participer au développement et à l'adoption du véhicule de demain »*.
Cette offre s'adresse aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers désirant essayer avant d'acheter ou louant occasionnellement des véhicules, mais également aux personnes utilisant l'automobile différemment en remplaçant le véhicule personnel par des locations régulières, c'est dans ce cadre un pas complémentaire dans une démarche responsable. Les automobiles sont électriques ou hybrides. Ainsi peut-on louer une BMW i3, petite citadine tendance, très maniable et dynamique, la fameuse berline technologique Tesla Model S et la toute nouvelle supercar BMW18. L'éco-responsabilité ne doit pas nuire au plaisir de conduire !
La société propose la livraison gratuite du véhicule à domicile aux habitants des boucles de la Seine, dont Maisons-Laffitte.
Pour tout renseignement : contact@blooweels.fr ou 07 86 22 80 72/06 31 05 86 98
Site internet : www.blooweels.fr

Accompagnement interculturel

Faire de la différence culturelle un atout, c'est ce que propose la Mansonnienne **Sylvie Tournier** consultante pour les entreprises internationales. Elle a vécu aux États-Unis, en Allemagne et en Chine et a travaillé avec plus de 20 nationalités au cours de sa carrière. Elle s'attache à faire émerger l'intelligence culturelle chez ses clients.
L'accompagnement interculturel peut prendre plusieurs formes en fonction des besoins et du profil de chacun. Il s'adresse par exemple aux dirigeants et managers pour lesquels il est primordial de connaître leurs compétences interculturelles, de réfléchir à leur profil comportemental et d'atteindre leurs objectifs professionnels. Il peut concerner les expatriés soucieux d'être préparés à leurs nouvelles fonctions avant un départ ou les conjoints expatriés afin de faciliter leur adaptation à leur nouvel environnement.
Accompagnateur diplômé CTI (Coaches Training Institute) et formateur en Communication et management interculturel – Chine et monde anglo-saxon
Contact : sylvie@cross-roads-communication.com ou 06 09 55 78 60

Services informatiques à domicile

Un problème avec votre ordinateur ?
Envie de maîtriser l'informatique ?
La société mansonnienne **Infodep** assure tout service informatique à domicile : dépannage 7 j/7 et 24h/24, installation de logiciels, plans de configuration, périphériques d'ordinateur, intervention sur tout périphérique multimedia (box, tablette...). Service rapide, sans frais de déplacement sur Maisons-Laffitte. Infodep propose également des cours d'informatique, pour débutants à confirmés, ainsi que la création et la gestion de sites internet.
À savoir : les devis sont gratuits et l'intervenant parle anglais et italien.

Pour tout renseignement :
log.infodep@gmail.com ou 07 82 10 64 92

Cérémonie des Vœux 2015

Mercredi 7 janvier au soir avait lieu la traditionnelle cérémonie des Vœux de la municipalité à l'hippodrome de Maisons-Laffitte. En raison des événements dramatiques survenus ce jour-là, c'est par une minute de silence recueilli qu'elle a débuté. Sur l'estrade, Jacques Myard avait fait installer un chevalet portant son portrait réalisé par Charb lors d'une émission télévisée en 2011.

Dans son discours, dont vous trouverez la trame ci-dessous, le député-maire a longuement insisté sur la nécessité de **faire face**. En premier lieu, faire face pour Maisons-Laffitte, **confrontée à quatre défis majeurs** : le défi financier et budgétaire, le défi urbain, le défi hippique et l'intercommunalité.

Faire face pour Maisons-Laffitte

• La contrainte financière

Depuis 2011/2012 et jusqu'à 2016, **la Ville perd en recettes l'équivalent de 19 points de fiscalité** : baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF - 9,5 points), du Fonds Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC - 8,05 points), dépenses dues à la réforme des rythmes scolaires (1,5 point), auxquels s'ajoutent les dépenses obligées en matière de logements sociaux, pénalités ou subventions, soit chaque année 2 points de fiscalité ! Ces prélèvements interviennent à un moment où chacun voit ses revenus gelés et ses impôts personnels augmenter.

La dette de la Ville est heureusement très faible, 2,5 millions d'encours, 110 € par habitant, mais les forts prélèvements évoqués obligent à réduire les dépenses courantes, à mettre en place des réformes de structure, à réemprunter – modérément – pour faire face.

• Le défi de l'urbanisme

Le 18 novembre 2013 a été lancée la révision du POS pour élaborer un **Plan Local d'Urbanisme** (PLU), en saisissant une opportunité de la loi ALUR et en mettant tout en œuvre pour **préserver le caractère** du Parc, du Petit Parc, de la zone pavillonnaire.

S'agissant des **logements sociaux**, la Ville a rempli depuis 2002 97 % de ses obligations, de l'ordre de 160 logements sur 3 ans. Mais les obligations de construction sont multipliées par 2,4 et d'ici 2025, ce sont 2 000 logements sociaux qui devraient sortir de terre : c'est rigoureusement impossible. Où est l'aménagement du territoire ? La loi Duflot devra être révisée ! Cependant, la ZAC est presque terminée, les opérations du centre-ville se poursuivent et des réserves foncières sont constituées.

• Le défi du secteur hippique

La filière hippique est en crise, pour des raisons économiques, en raison d'un changement culturel en faveur des paris sportifs, de l'obsolescence de l'offre de jeu hippique et de l'absence de politique de réforme interne.

Le site de Maisons-Laffitte doit entamer des réformes pour perdurer. La Ville a proposé à **France Galop** de conclure un **pacte** pour le renouveau de Maisons-Laffitte et du centre d'entraînement qui concourt à 40 % des partants à Auteuil et Enghien. Elle ne laissera pas mettre en péril **le centre d'entraînement**, alors même que l'on compte à ce jour 740 chevaux de courses déclarés, 26 victoires de groupe (la moitié des 49 groupes) et 9 entraîneurs de Maisons-Laffitte parmi les 50 meilleurs.

Au **rond Sévigné**, 47 logements sociaux pour le monde hippique ont été inaugurés le 6 juin et une écurie de 36 boxes s'est immédiatement remplie. Les **clubs équestres** tiennent bon malgré la hausse de la TVA et les nouveaux rythmes scolaires.

• L'intercommunalité

La réforme territoriale proposée par le gouvernement aboutira à davantage de dépenses, c'est une évidence. Maisons-Mesnil ont toujours fonctionné ensemble. En 2016, il faudra rejoindre une **intercommunalité de 340 000 habitants avec 20 communes**, de Chambourcy à Etang-la-Ville et Bezons : un conglomérat dans lequel n'existera aucun lien, aucun *« affectio societatis »*. Maisons-Laffitte n'aura que 5 représentants au sein du Conseil, Le Mesnil 1, sur 74 au total.

Le lien de proximité sera rompu, la spécificité de Maisons-Laffitte en péril et les dépenses seront en hausse.

Faire face pour assurer l'avenir

• Les investissements continuent

Du côté des bâtiments, le nouveau **Centre aquatique** tant attendu ouvrira en février. Il coûtera un peu plus de 16 millions d'euros dont 10,7 à la charge de la Ville. La **salle de musculation** sera terminée en 2015. La mairie s'est dotée d'une **Annexe 2** en rachetant l'ex-CPAM rue du Fossé, construire eut été 3 fois plus cher. La rénovation de la **Résidence pour Personnes Agées**

se poursuit rue de Solferino, les dortoirs des **crèches** ont été climatisés et la verrière du dojo du **Palais Omnisports P. Duprès** refaite. Merci aux utilisateurs pour leur patience.

Côté voirie, après la réfection de l'avenue de Saint-Germain et la rue Étienne Péroux, la Ville a dû limiter les investissements : 6 rues ont fait cependant l'objet d'une réfection de la couche de roulement. La **réfection de la passerelle piétonne du marché** constitue le plus gros chantier à venir : une dépense obligée de 3 millions d'euros en 2015.

Par ailleurs, la Ville continue à constituer des **réserves foncières**, 15 rue de Lorraine, pour 40 logements jeunes travailleurs à construire. **150 PME et TPE** ont été créées à Maisons-Laffitte, 25 nouvelles caméras de vidéo-surveillance ont été installées, entre autres.

• Assurer le quotidien

Que ce soit dans le domaine de la petite enfance, du scolaire, de la jeunesse et des sports, de l'action culturelle ou encore de l'état civil et des espaces verts, la Ville met tout en œuvre pour assurer au mieux le quotidien de ses habitants. Il convient aussi de **remercier tous les bénévoles des associations sportives et culturelles** qui concourent avec la municipalité à l'animation de la ville.

La sécurité de tous est assurée conjointement par la police municipale et la police nationale, ainsi que par les gardes du Parc et les sapeurs-pompiers. Les « citoyens attentifs » qui donnent l'alerte ont aussi leur rôle à jouer. Le commissariat de Maisons-Laffitte est maintenu et ouvert 24h/24, 7 j/7 avec toutes les fonctions d'un commissariat. **Félicitations à toutes les forces de sécurité qui assument leurs missions dans un contexte particulièrement difficile.**

Le Centre Hospitalier des Courses (CHC), repris par le groupe Korian, prend un nouveau départ, la ténacité paie ! Au total, 163 emplois sauvés. *Se reporter aux pages 18 à 21 de ce magazine.*

La France en crise dans un monde instable et en guerre

Tel est le thème développé dans la seconde partie du discours de Jacques Myard, consacrée à la situation nationale et internationale, qui a commencé par l'hommage rendu aux soldats français engagés au Mali, en Centre-Afrique, au Sahel, au Proche et au Moyen-Orient et encore en Afghanistan.

Ainsi a-t-il évoqué la France engagée dans une guerre asymétrique *« du faible au fort, ou plus exactement, du barbare au repu, du barbare à l'opulent ou du lâche à l'endormi »*, victime depuis près de 30 ans de mauvais choix économiques et politiques, confrontée à la question du vouloir vivre ensemble, pour conclure sur la nécessité de *« fédérer l'énergie des Français autour d'un projet national au-delà des diversités de chacun »*.

« Il n'y a qu'une fatalité, celle des peuples qui n'ont plus assez de forces pour tenir debout et se couchent pour mourir. Le destin d'une Nation se gagne chaque jour contre les causes internes et externes de la destruction. » Charles de Gaulle

Retrouvez l'intégralité du discours sur : www.maisonslaffitte.fr

Ils ont été mis à l'honneur...

Un certain nombre de Mansonniens ont été distingués et remerciés pour leur action en faveur de la Ville et leur dévouement à leurs concitoyens.

De gauche à droite, Michel GOUJEON, Jean-François TASSIN, maire-adjoint délégué aux Développement et Activités économiques, Michel FODOR et Jean-Philippe HOREL.

Le Cheval d'Or pour 3 entrepreneurs mansonniens

Michel FODOR dirige la société **La Normande**, spécialisée dans le nettoyage et la propreté. Reprise en novembre1976 par les actuels dirigeants, elle va fêter ses 50 ans et emploie plus de 40 salariés, pour la plupart fidèles à l'entreprise. M. FODOR a par ailleurs été juge au Tribunal de Commerce de Versailles de 1990 à 2003 où il a assumé la fonction de président de Chambre. Il est également actionnaire du cinéma L'Atalante et très impliqué dans la vie locale.

Michel GOUJEON est à la tête de l'entreprise familiale de **Ferronnerie et Métallerie d'art** située chemin de la Digue depuis 1980. Compagnon du Tour de France, il a succédé à son père Bernard, lui aussi Compagnon, il y a 25 ans. L'entreprise, dont les ouvriers sont à la fois polyvalents et hautement qualifiés, est spécialisée dans la fabrication de pièces uniques et sur mesure pour les particuliers : rampes, escaliers, grilles, éléments de décoration, fenêtres et portes, souvent à l'initiative d'architectes d'intérieur. M. Goujeon, très investi dans l'apprentissage, reçoit chaque année des stagiaires Compagnons du Tour de France. Une belle tradition maintenue.

Après avoir servi en Algérie dans un grand laboratoire et bénéficié d'une formation auprès du grand stomatologue de l'époque, le professeur Lebovich, **Philippe HOREL** a créé à Maisons-Laffitte un **laboratoire de prothèses dentaires** il y a plus de 40 ans. La société emploie aujourd'hui une quinzaine de personnes et s'est orientée vers un secteur de haute technologie : l'implantologie, où elle est particulièrement reconnue au niveau régional.

La Médaille de la Ville a été décernée à *(par ordre alphabétique)* **:**

Muriel CHASTEL, épouse de Marc Chastel, président du Parc de Maisons-Laffitte pendant plusieurs mandats, bien que très occupée par l'éducation de leurs 7 enfants, a cependant trouvé le temps de se consacrer activement à la vie associative : elle a participé à un cercle de réflexion et d'action civiques et politiques, le CRAP, pendant des années, ainsi qu'à l'action de la *Banque Alimentaire*. Aide-soignante de nombreuses années au diocèse de Versailles, elle a été membre du Conseil d'Administration du CHC pendant 40 ans et elle est toujours investie dans la Crèche Duverdy.

Jacques MAREC a une passion : l'histoire. Président de la Société *des Amis du Château de Maisons* depuis début 2004, il a contribué au développement important de l'association (plus de 600 membres aujourd'hui). Il est aussi vice-président de l'Office de Tourisme de Maisons-Laffitte, secrétaire général de la Fédération des Sociétés historiques des Yvelines (depuis 2005), membre de plusieurs sociétés historiques, auteur de nombreux articles parus dans des revues historiques et enfin, conférencier pour de nombreuses sociétés historiques en Île-de-France et en province.

Amédée RABAN effectue son service militaire en Allemagne, au 3e Régiment de Spahis Algériens. Il participe au développement agricole en Afrique, de 1956 à 1975 : Niger, Burkina-Faso, Burundi, puis en 1975, poursuit sa vie professionnelle dans l'industrie de grenaillage. Depuis 1993, retraité à Maisons-Laffitte, il adhère à différentes associations caritatives et patriotiques, dont le *Souvenir Français* et *l'Union Nationale des Combattants*. Il rend régulièrement visite aux Anciens Combattants malades et isolés.

En 2007, simple adhérent de l'*USML Handball* depuis près de 15 ans, **Didier RIZZO** reprend la présidence de la section alors en fort déclin et s'entoure d'une nouvelle équipe dirigeante.
Immédiatement, il a su redonner de l'énergie à cette section et insuffler l'esprit sportif et associatif, au point qu'elle compte aujourd'hui le maximum d'adhérents possible. La section n'aurait sûrement pas obtenu les résultats des dernières années sans l'exemple qu'il montre à tous par sa présence et son implication quasi permanente.

Arrivé à Maisons-Laffitte en 1963, **Christian TISSU** s'est vite investi dans l'école de ses enfants, *Sainte-Marie*, en tant que parent d'élèves, puis président de l'APEL. Il a ensuite été coopté au sein du Conseil d'Administration de l'*Organisme de Gestion de l'École Catholique de Sainte-Marie* (OGEC) dont il est devenu le président en 2000. En tant que bénévole, il a beaucoup aidé l'école et notamment pendant les agrandissements successifs, tant au 8 qu'au 45 rue du Fossé. Il vient de quitter la présidence de l'OGEC en janvier 2015 et cette médaille constitue un témoignage de remerciement pour son action.

Christian VALLEE *(à gauche)*, mansonnien depuis 50 ans, a de tout temps mené des actions bénévoles : secrétaire de section USML, accompagnement des Cadres chômeurs avec *Nouvelle Donne*, membre du CA du CCAS, d'*Amis Services 78*, membre actif de *Solidarité Logement Maisons-Mesnil* depuis 10 ans et actuel vice-président de cette association. Depuis le premier logement (en 2001) rue du Gros Murger, C. Vallée assure l'entretien, la rénovation des logements (aujourd'hui 17) et les réparations diverses et variées demandées, en consacrant environ 80 % de son temps à l'association. À cet investissement s'ajoutent l'écoute et le réconfort qu'il apporte aux locataires.

Cathy VATTEPAIN, éducatrice sportive, s'est d'abord occupée du *Club Oxygène* sur l'avenue Longueil, avant d'ouvrir avec **Joël GAMET**, le club *Forme Plus* il y a plus d'une dizaine d'années. Dynamique, innovante et toujours souriante, Cathy donne elle-même des cours de fitness et étirement à *Forme Plus*, qui compte aujourd'hui plus de 1 200 adhérents et près de 10 professeurs dispensant des cours très variés. C'est avec beaucoup de courage qu'elle a continué l'activité à la disparition prématurée et regrettée de Joël.

L'actuelle municipalité a tenu à rendre hommage à la précédente en décernant la Médaille de la Ville à ceux qui n'exercent plus aujourd'hui mais qui se sont consacrés sans faille et pendant de longues années au service des Mansonniens.

De gauche à droite sur la photo :
Angèle DUPONCHEL, *maire-adjoint déléguée à la Culture et à la Communication,*
Michel PAQUET, *maire-adjoint délégué à l'Urbanisme, à la Voirie, aux Réseaux et à la Circulation,*
Gabriel VANGREVELINGHE, *maire-adjoint délégué aux Finances,*
(au centre, Jean-Claude GIROT, Janick GEHIN, actuels maires-adjoints),
Élisabeth BARBETT, *conseillère municipale déléguée aux Animations musicales,*
Jean-Pierre DAUNIS, *conseiller municipal délégué au Commerce,*
et **Jacques BOURILLON**, *maire-adjoint délégué aux Bâtiments, à l'Équipement et aux Espaces verts.*

Un guichet Grandes lignes

Depuis la fin janvier, un nouveau guichet de ventes de titres de transport est à votre disposition en gare de Maisons-Laffitte, **du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 16h (sauf jours fériés)**.
Les voyageurs peuvent acheter des billets Île-de-France mais également des titres de transport **Grandes lignes** (ventes France et International, avec éventuellement prestations complémentaires tels que service hôtelier et location de voiture).

Un Écrivain public à votre service

Vous avez des difficultés dans vos démarches administratives (comprendre, rédiger, lire des papiers administratifs, remplir des formulaires, prendre des rendez-vous, etc.) et vous souhaitez de l'aide ? Le Centre Communal d'Action Sociale vous invite à sa prochaine **permanence « Écrivain public », qui aura lieu lundi 16 février de 9h30 à 12h, à la Mairie Annexe 2, 13 rue du Fossé**.

Accueil sur rendez-vous au 06 83 52 56 98
Service gratuit, anonyme et ouvert à tous
Prochaine permanence : lundi 16 mars

État-Civil

Naissances

- **Novembre**

13 : Georges TAUSSAT – **20 :** Dina AGUILAR VITALI – **22 :** Milo GRIGNION – **23 :** Éloi MICHEL D'ANNOVILLE – **26 :** Mila AMEIL – **29 :** Sacha GOMILA CRENN

- **Décembre**

3 : Sacha FABI – **4 :** Manon DAMBRICOURT – **9 :** Louna HADDADOU – Margaux MANGIN **11 :** Margaux LAJUGIE – **14 :** Élise LACOUME

Événements publiés avec l'accord des familles

Pharmacies de garde

1er février	Pharmacie Robert	14 rue de la Muette – 01 39 62 46 64
8 février	Pharmacie des Platanes	4 rue du Gros Murger – 01 39 62 98 33
15 février	Pharmacie du Parc	1 avenue Longueil – 01 39 62 00 77
22 février	Pharmacie Guéhennec	19 av. de la République – Mesnil-le-Roi 01 39 62 43 66

Pour les gardes de nuit : Commissariat de Police 01 34 93 17 17

URGENCES HOSPITALIÈRES AU CHC DE MAISONS-LAFFITTE

Fondation du Centre Hospitalier des Courses 19 bis, avenue Églé – 01 30 86 36 36

Service d'urgences 24h/24
01 30 86 36 22

URGENCES MÉDICALES

- **Les soirs en semaine et le dimanche après-midi :** s'adresser à **SOS Médecins 01 39 58 58 58**
- **Le samedi :** se renseigner auprès de son médecin.
- **Le dimanche et les jours fériés**

de 9h à 13h : une permanence des soins (consultations de médecine générale) est assurée par **un médecin de garde en ville, appeler le 15.**

- **En cas d'urgence,** en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux : **appeler le 15.**

URGENCES DENTAIRES

Dimanche et jours fériés : **01 39 51 21 21**

Calendrier de collecte 2015

Le calendrier de collecte 2015, édité par le SIVaTRU, accompagné d'un Guide de tri, est disponible sur le site internet de la Ville : www.maisonslaffitte.fr/chapitre vie pratique/Gérez vos déchêts

Visitez gratuitement le centre de tri du SIVaTRU à Triel-sur-Seine !

Pour savoir ce que deviennent vos déchets ménagers, comprendre combien vos gestes quotidiens de tri sont précieux et avoir les réponses à toutes vos questions, **inscrivez-vous au 01 34 01 24 12 ou sur www.sivatru.fr** pour les dates suivantes :

- **Mercredi 25 février** à 14h
- **Vendredi 27 mars** à 10h

Plus d'infos sur www.sivatru.fr

Agenda du mois

À L'ATALANTE en février

- Du 4 au 11 février

« Discount »
De Louis-Julien Petit
« Foxcatcher » (VO)
De Bennet Miller

LES FILMS DU MOIS

- Sortie nationale le 11 février

« L'enquête »
De Vincent Garenq

- Sortie nationale le 18 février

« American Sniper » (VO)
De Clint Eastwood

- À partir du 25 février

« Les nouveaux héros »
Film d'animation
De Don Hall Chris Williams
« 50 nuances de Grey » (VO)
De Sam Taylor-Johnson
« Papa ou maman »
De Martin Bourboulon

www.cineatalante.com
http://cineatalante.blogspot.fr
CINÉMA L'ATALANTE
48, rue du Prieuré - 0 892 892 892
tapez # 7835 (0,34 €/mn)

COLLECTE
DES DÉCHETS TOXIQUES
Place du Marché de 9h à 13h
Samedi 14 février
Mercredi 18 février

ACTIVITÉS CULTURELLES

Théâtre

On ne badine pas avec l'amour
Vendredi 6 février à 20h45
page 3

Spectacle

L'ombre de la vallée
Samedi 7 février à 15h30
page 2

Pour le jeune public
D'une île à l'autre
Mercredi 11 février à 15h30
page 3

Concert

Les élèves du Conservatoire
Samedi 7 février à 17h
page 2

Conférence

« François 1er »
Samedi 7 février à 15h30
page 25

« 3-6-9-12. Apprivoiser les écrans et grandir »
Mardi 10 février à 20h30
page 5

Exposition

« Lanternes magiques et fantasmagories »
Jusqu'au 8 mars
page 6

ACTIVITÉS SPORTIVES

Rugby

Dimanche 1er février à 15h
MLSGP /Rugby club Arras
Parc des Sports

ET AUSSI...

Journées d'adoptions félines
Samedi 14 et 28 février de 14h à 18h
14 rue du Fossé
Renseignements :
Aidofélins 06 86 49 14 94

Exposition de Voitures Anciennes
Dimanche 22 février de 10h à 13h
Parking de l'hippodrome
Renseignements :
EVAMM 06 49 42 47 14

DESTOCK78
VENTE SUR ENTREPÔT D'ÉLECTROMÉNAGER
Les plus grandes marques à petits prix
Garantie 2 ans pièces, main d'œuvre et déplacement - Garantie 5 ans payante - Spécialiste encastrable intégrale
Ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et 14h à 19h30, sauf lundi matin et dimanche
✆ 01 39 12 43 69
Küppersbusch SIEMENS Miele LIEBHERR BOSCH GAGGENAU smeg
69, rue St-Nicolas - 78600 Maisons-Laffitte

Tribunes libres des groupes politiques

Au nom de la démocratie, nous respectons les opinions de chacun. Cette tribune est donc écrite sous l'entière responsabilité de chaque groupe. La rédaction n'y apporte aucune correction ou modification. Ces textes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la municipalité ou la rédaction du magazine.

Liste Agir pour Maisons-Laffitte

Des nouvelles de la petite enfance

Comme chaque année au moment de Noël, parents et enfants se sont retrouvés pour partager un buffet de gâteaux et de friandises dans toutes les structures de la ville.

C'est la **crèche Duverdy** qui a connu le plus grand changement cette année : en effet, la seconde tranche de travaux s'est effectuée pendant les grandes vacances en juillet-août 2014. C'est une superbe crèche, complètement rénovée, très colorée, qui offre maintenant 7 places de plus, soit 72 berceaux.

Une **nouvelle micro-crèche** *« Un monde d'éveil »* a ouvert ses portes au début du mois de novembre, place du marché. Aujourd'hui, trois micro-crèches et une maison d'assistantes maternelles viennent s'ajouter aux structures municipales et associative déjà existantes.

L'**opération « Baby-sitting »** de septembre a connu un véritable succès, permettant la rencontre de jeunes parents cherchant à faire garder leurs enfants et d'adolescents prêts à leur rendre service.

Les **ateliers « Nouvelles mamans »**, en partenariat avec le Conseil général des Yvelines, ont été très appréciés, répondant aux questions que se posent les mamans à la naissance d'un bébé.

Le grand projet que nous avons pour la rentrée de septembre 2015, c'est une **maison de la petite enfance** pour les jeunes enfants de 0 à 3 ans. En effet, l'ensemble des activités des Poussins (ex-APPE, *Association Pour la Petite Enfance*) remporte un tel succès que les locaux du 14 rue de Mexico s'avèrent trop petits et ne peuvent plus accueillir tous les enfants. Certains cours sont dispensés dans d'autres lieux, ce qui est difficile à gérer pour les responsables. Le regroupement de toutes les activités au 20 rue de la Muette permettra de simplifier la gestion. Pour le moment, les activités suivantes sont proposées :

- La gym des poussins,
- L'éveil musical et artistique,
- Les conférences-débats pour les parents un soir par mois.

D'autres activités pourraient voir le jour :

- Une salle accueillant parents et enfants,
- Un point d'écoute avec un psychologue,
- Un projet d'accueil d'urgence des enfants en cas de défaillance du mode de garde habituel,
- Et d'autres encore...

Tel est le projet que nous avons à cœur de porter en 2015.

MARIE-LIESSE SALIN
Maire-adjoint déléguée à la Petite enfance et aux Affaires générales

Liste Mieux Vivre Maisons-Laffitte

OUI à la préservation de la ville ... mais dans le cadre d'une démarche ciblée

On pourrait être d'accord avec une *politique urbaine* proposée par le Maire au vote du dernier Conseil Municipal : *« portant une attention particulière à toutes les opportunités de renouvellement urbain et notamment en centre-ville à proximité immédiate de la gare et des axes structurants en termes de déplacements et d'offre de service et de commerce de proximité »* dans un objectif de *« renouvellement patrimonial de qualité dans le respect et la préservation de son identité (celle de la ville) »*.

Nous avons rappelé au Conseil Municipal que le processus d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), que nous appelions de nos vœux depuis plusieurs années et qui a été voté seulement à la fin de l'année 2013, répondait à cet objectif de préservation de notre environnement urbain. Si nous n'avions pas autant attendu (*la démarche en question prendra au moins 2 ans et aboutira au mieux en 2016*), nous aurions déjà le cadre et les outils nécessaires à cette politique.

Alors pourquoi avons-nous voté non à la décision d'instituer **une large zone d'étude de plus d'une trentaine d'hectares** au titre de l'article 111-10 du code de l'urbanisme portant sur l'ensemble de la zone UA et 5 secteurs ? Avant de répondre, intéressons-nous à ce que dit cet article 111-10 : *« Lorsque des travaux, des constructions ou des installations sont susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse l'exécution de travaux publics, le sursis à statuer peut être opposé. »*

Ce sursis à statuer permet au Maire d'une commune de ne pas délivrer un permis de construire ou une autorisation de travaux qui, en application des règles d'urbanisme existantes, aurait dû l'être. Ce dispositif borné dans le temps (3 ans maximum), est très efficace et constitue **un levier d'action très puissant entre les mains du Maire**. En réalité il laisse **très peu de marges de recours au demandeur** et le contraint à renoncer à son projet ou à s'engager dans des contentieux longs et coûteux.

Nous avons posé la question de savoir s'il aurait une urgence pour quelques projets déjà clairement identifiés et pour lesquels il serait impossible d'attendre la fin de la démarche d'élaboration du PLU, situation que nous pourrions comprendre.

Nous n'avons pas eu de réponse satisfaisante.

Selon le Maire, *« les choses iraient trop vite ! La pression foncière rendrait nécessaire ce dispositif »*. Très bien, alors pourquoi ne pas s'engager dans une démarche de recensement accéléré des zones concernées (elles ne sont pas si nombreuses que cela) et de prévoir pour celles-là uniquement, un dispositif spécifique de protection ?

Si nous sommes d'accord pour considérer que l'intérêt général peut exiger le recours à des dispositions de sauvegarde, les situations le justifiant doivent rester exceptionnelles et s'appliquer à des zones précises clairement délimitées. Nous sommes donc favorables à une approche plus ciblée et plus sécurisée.

Ce dispositif pris dans l'urgence et au pouvoir exhorbitant n'est pas justifié et engendre une inégalité de traitement et une pénalisation des citoyens selon que leurs propriétés sont dans ce **périmètre de 30 ha** ou non, entraînant des procédures sans fin et coûteuses.

Nous aurions été favorables à une protection ciblée sur des projets arrêtés et précis d'aménagement urbain mais nous avons voté CONTRE ce dispositif qui consiste à signer un chèque en blanc.

Anne FOLLIE, Philippe MOUTENET, Isabelle HERR, Éric LAUVERNAY, Anne LAVAGNE
Blog : mvml.info – Courriel : elus.mvml@gmail.com

Liste Ensemble • ML

Qui connaît le PPBE ?

Nous avons filmé les deux derniers conseils municipaux. La loi nous y autorise. Seuls quelques extraits, pour l'instant, sont disponibles sur le site ps-maisonslaffitte.com. Mais nous projetons d'y poster l'intégralité des conseils.

Sur l'une des vidéos de celui du 15 décembre, vous pouvez découvrir un échange animé, suite à notre question au maire sur le **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement**. Après avoir dénigré cette question et manié l'ironie, M. Myard consacre six minutes à lâcher quelques informations et conclure *« C'est intéressant mais peu opérationnel »*. Six minutes qui en disent long sur sa manière de traiter l'opposition, de répondre sans répondre pour finalement se contredire.

Voici la question posée : « Sur la page d'accueil du site internet, on apprend que la Ville, pour se conformer à une directive européenne, élabore son Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement. Ce projet de PPBE est consultable par les Mansonniens, du 12 novembre 2014 au 12 janvier 2015, à la mairie et sur le site internet de la commune.
À ce jour, nous n'avons reçu aucune information en conseil municipal. Qui a élaboré ce plan ? Une commission a-t-elle été mise en place ?
Pourquoi si peu de publicité sur cette consultation ? Cela n'aurait-il pas mérité un article dans *Vivre à Maisons-Laffitte*, pour que les Mansonniens puissent s'exprimer nombreux sur ce sujet sensible ? »

Habitants de Maisons-Laffitte, savez-vous que, dans le cadre du projet de PPBE, vous avez été consultés ? Nous non plus ne le savions pas... Pourtant nous sommes tous concernés. Ainsi, 24 % des Mansonniens vivent en zone bruyante (plus de 65 décibels), comme le souligne l'étude réalisée : *« Les bruits routiers et ferroviaires sont les sources sonores responsables de l'exposition au bruit de la population de Maisons-Laffitte. Certains secteurs densément peuplés sont exposés à des niveaux très élevés de jour comme de nuit. Ils se concentrent autour de la voie ferrée et des deux départementales (D308 et D157). »*
Ce plan est important car les résultats des cartes de bruit et du PPBE serviront d'études préalables au prochain PLU et y seront annexés.

Est-ce qu'à Maisons-Laffitte, quand on organise une consultation, on espère que personne ne viendra donner son avis ? Manifestement, oui. La majorité municipale continue de se méfier de la participation des citoyens.
Vous pouvez encore consulter le projet de PPBE sur le site internet de la ville. Adressez-nous vos commentaires sur notre site internet ou de vive voix lors de notre prochain rendez-vous mensuel, le jeudi 5 février, entre 19h et 21h, au café « L'Avenue ».

Christine LE BERT, Maika BAMPS, Nicolas MOURLON
ps-maisonslaffitte.com

Vente de véhicules neufs et occasion – mécanique et carrosserie

GARAGE GUILLUT

3 rue Pauline Kreuscher – 78600 Maisons-Laffitte
tel +33 (0)1 3962 1697 – fax +33 (0)1 3962 2658

PEUGEOT

www.guillut.peugeot.com

guillut.peugeot@orange.fr

BOITEUX
Maison fondée en 1857

Pompes funèbres - Marbrerie
Ecoute • Accompagnement • Respect

- 10 %*

Organisation complète d'obsèques
Contrat d'obsèques
Tous travaux de cimetière/Entretien annuel
Transport en France et à l'étranger

PERMANENCE FUNERAIRE : 24h/24 - 7j/7

3, rue du Souvenir (en face du cimetière)
78600 MAISONS-LAFFITTE - 01 39 62 00 27

* Sur présentation de cette publicité (conditions en magasin)

MAISONS-LAFFITTE • HOUILLES • SARTROUVILLE